

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Communautaire 9 avril 2024 à 18H

Point n°			N° de page		
1	Finances	Vote du budget principal	6-10		
2	Finances	2.1.1/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) (hors Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2.1.2/ Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2024; pour l'année 2025 (2.1.3); pour l'année 2026 (2.1.4) 2.2/ Détermination du produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'année 2024 2.3/ Instauration du versement mobilité, fixation de son taux 2.4/ Mise en place d'un dispositif de remboursement du versement « mobilité » à destination des communes membres et de leurs établissements publics administratifs	10-14		
3	Finances	Vote du Budget annexe « Développement Economique »	14-18		
4	Finances	Vote du Budget annexe « Immobilier locatif d'entreprises »	18-23		
5	Finances	Vote du Budget annexe « Centre Aquatique »	23-27		
6	Finances	Vote du Budget annexe « Tourisme »	27-31		
7	Finances	Vote du Budget annexe « GEMAPI »	31-35		
8	Finances	Vote du Budget annexe « O2S Sport Santé Bien être »	35-40		
9	Finances	Vote du Budget annexe « Hôpital / EHPAD »	41-44		
10	Finances	Vote du Budget annexe « déchets ménagers et assimilés »	44-48		
11	Finances	Vote du Budget annexe « Mobilité »	48-52		
12	Finances	Vote du Budget annexe « eau et assainissement »	52-56		
13	Solidarité communautaire	Fonds d'accompagnement financier aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres : modification du règlement et validation de la programmation 2024	56-57		
14	Finances	Fixation des Attributions de compensation définitives pour l'année 2024	57-58		
15	Urbanisme	Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Beauchamps			
16	Urbanisme	Approbation du Plan Local d'Urbanisme de Mers-les-Bains	59-60		
17	Urbanisme	Instauration du droit de préemption urbain simple et renforcé	60		

		à Mers-les-Bains et délégation de celui-ci à la commune	
18	Urbanisme	Territoire engagé pour le logement – signature de la convention de financement	60-62
19	Questions et informations diverses	Remarques des conseillers communautaires	62

<u>Pièces jointes:</u>

Annexe 1 : Compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire en date du 12 mars 2024

Annexe 2: Budget principal 2024

Annexe 3: Présentations brèves et synthétiques à l'appui du vote des budgets pour 2024

Annexe 4 : Budget annexe « Développement Economique » **Annexe 5 :** Budget annexe « Immobilier locatif d'entreprises »

Annexe 6: Budget annexe « Centre Aquatique »

Annexe 7 : Budget annexe « Tourisme » **Annexe 8 :** Budget annexe « GEMAPI »

Annexe 9 : Budget annexe « O2S Sport Santé Bien être »

Annexe 10: Budget annexe « Hôpital / EHPAD »

Annexe 11 : Budget annexe « déchets ménagers et assimilés »

Annexe 12: Budget annexe « Mobilité »

Annexe 13: Budget annexe « eau et assainissement »

Annexe 14 a: Etat 1259

Annexe 14 b: Etat TEOM 2024 – communes seinomarines **Annexe 14 c:** Etat TEOM 2024 – communes samariennes

Annexe 15: Analyse des projets présentés au fond de soutien et d'abondement aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres pour l'année 2024

Annexe 16 : Présentation à l'appui de l'instauration du versement « mobilité »

Annexe 17 : Dossier à l'appui de la déclaration de projet entrainant mise en compatibilité du PLU de Beauchamps

Annexe 18: Dossier à l'appui de l'approbation du PLU de Mers-les Bains

Annexe 19: circulaire du 8 mars 2024 relative au programme territoires engagés pour le logement

Les pièces jointes ont été adressées avec la note de synthèse jointe à la convocation. Elles n'ont pas été modifiées et ne font pas l'objet d'un nouvel envoi à l'appui du présent compte-rendu.

■ ETAT DES PRESENCES

Etaient présents tous les 50 membres en exercice, à l'exception de :

Madame Nicole Taris absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Alain Trouessin. Monsieur Sébastien Godeman, absent excusé, ayant donné procuration à Monsieur Michel Barbier. Monsieur Samuel Ruelloux, absent excusé, ayant donné procuration à Madame Claudine Briffard. Madame Catherine Doudet, absente excusée, ayant donné procuration à Madame Anne Dujeancourt.

Madame Guislaine Sire, absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Jean-Charles Vitaux.

Madame Régine Douillet, absente excusée, ayant donné procuration à Madame Monique Evrard.

Monsieur Daniel Cavé, absent excusé ayant donné procuration en raison de l'indisponibilité de sa suppléante, à Monsieur Jean-Paul Mongne.

Monsieur Aurélien Dhier, absent excusé ayant donné procuration en raison de l'indisponibilité de son suppléant, à Madame Agnès Join.

Madame Marylise Bovin, absente excusée représentée par son suppléant, Monsieur Bruno Langlois.

Monsieur Mario Dona, Monsieur Cédric Mompach, Monsieur Daniel Roche, absents excusés.

Soit un total de:

39 présents

47 votants

■ SECRETARIAT DE SEANCE

- Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :
- De désigner Monsieur Vincent Rousselin, comme secrétaire de séance et Madame Catherine Fermaut comme auxiliaire de séance.

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE SEANCE

• Le compte rendu de la séance en date 12 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

■ **DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** (articles L5211-9 et L 5211-10 CGCT – délibération 16/07/2020)

N° de décision	OBJET	Date
2024/14	Mise à disposition d'une licence IV	19/02/2024
2024/17	Conclusion de l'avenant 2 au marché relatif à la collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés – Lot 3	15/03/2024
2024/21	Conseil de gestion parc naturel marin - remboursement de frais de déplacement d'un élu	05/03/2024
2024/22	Fixation des tarifs des visites - Office de tourisme Destination Le Tréport-Mers	14/03/2024
2023/23	Demande de subvention pour l'opération : "Lier le chemin entre verre et mer et le chemin vert du petit Caux par la création d'une voie douce" (abroge et remplace la décision n°2024/19)	12/03/2024
2024/25	Renouvellement de l'adhésion à BGE Picardie	13/03/2024
2024/26	Conclusion d'une convention relative aux modalités d'intervention d'agents de la communauté de communes des villes sœurs / O2S Sport Santé Bien Être à l'EHPAD de Woincourt - Exercice 2024	14/03/2024
2024/27	Conclusion de l'avenant 2 au marché relatif à la Mise en place d'un service de transport à la demande sur le territoire de la Communauté de communes des Villes Sœurs	15/03/2024
2024/29	Validation du diagnostic territorial partagé et du programme d'actions concerté du Projet Alimentaire Territorial coconstruit à l'échelle de la Communauté de Communes des Villes Sœurs	26/03/2024

Avant d'entamer l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Président souhaite l'introduire par ces quelques mots :

Mes chers collègues, tout d'abord merci pour votre présence dans une période où je nous sais être très occupés aussi dans nos communes pour toutes les questions budgétaires. C'est un peu traditionnellement le thème de nos séances de mars et avril : les finances.

Evidemment les questions financières sont le gouvernail de nos collectivités, elles conditionnent notre capacité à agir et à faire avancer le territoire. Un territoire qui n'avance pas, qui n'investit pas, qui n'anticipe pas est, par principe en train de reculer au regard de tout ce que font les territoires qui nous entourent.

Ce soir, j'ai des décisions difficiles à vous proposer, la plus difficile même. Je l'ai déjà annoncé lors du débat d'orientation budgétaire en mars dernier. Lors de ce débat qui fixe le cadre de travail de l'élaboration du budget, nous avons tous acté à l'unanimité de la trajectoire budgétaire suivante : augmentation inéluctable du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagère (TEOM)) et mise en place du versement mobilité pour les entreprises.

Une unanimité donc qui, je le sais bien, me fera sûrement défaut ce soir, car, par effet de posture, et parce que nos amis de la presse présents ce soir, offrent aussi à certains l'opportunité d'une tribune publique.

Ne soyons pas dupe de tout cela. Augmenter la TEOM est un choix que je propose en conscience et qui a fait l'objet de débats nourris au sein de la gouvernance et de cette instance.

Depuis 2017, nous repoussons l'échéance et voyons donc l'hémorragie de nos comptes, pour ce service se poursuivre. Certes, avec l'ensemble des habitants nous avons mis un garrot en améliorant grandement nos actions de tri, sans cela, il est évident que la situation serait pire. Mais l'Etat nous siphonne avec la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) dont l'augmentation exponentielle rend insupportable financièrement les coûts de service qui augmentent au regard d'une recette, la TEOM, qui n'évolue pas.

Moi je veux bien tout ce qu'on veut. Je n'ai pas fait de longues études peut-être, mais je sais tenir un budget et à partir du moment ou depuis des années, les dépenses sont supérieures aux recettes, je comprends bien qu'on doit augmenter les recettes. C'est clair, imparable, inéluctable.

Je peux vous dire, qu'en tant que contribuable, en tant que citoyen modeste, qui a travaillé toute sa carrière, ce n'est pas de gaité de cœur que je vous propose ces augmentations.

Mais en tant qu'élu responsable, je sais que je ne conduirai pas cette collectivité à la banqueroute. Pour moi la déroute financière c'est aussi le cumul d'actes d'imprévoyance. Il faut aujourd'hui se mettre dans cette dynamique d'augmentation, juste pour rattraper ce qu'on n'a pas trop eu le courage de poser avant. Mettre en stricte adéquation la valeur de la taxe prélevée et prévue par les textes et le coût réel du service c'est le seul moyen que nous avons de ne pas dériver financièrement, alors qu'en parallèle, si on cherche la moindre économie pour ce service, l'Etat nous alourdit la charge avec une TGAP exponentielle. Si j'ajoute à cela l'évolution du coût de nos marchés publics, je préfère vous le dire tout net, si on ne réagit pas aujourd'hui, on plombe complètement la situation financière de la collectivité et on créera un choc fiscal, c'est-à-dire une augmentation encore plus brutale et importante, pour nos concitoyens dans quelques temps.

Il faut donc s'y résoudre aujourd'hui. Je sais que certains en profiteront pour nous faire des « y a qu'à, faut que »... mais j'ai envie de leur dire par avance, que je ne laisserai pas dire n'importe quoi... ni faire prendre des vessies pour des lanternes, avec des raisonnements à l'emporte-pièce.

Je pense que nous sommes tous ici des élus conscients, responsables, au fait de la nécessité d'adapter son budget en dépenses et en recettes. Et qu'on ne me dise pas qu'il faut cesser d'agir, et d'investir pour le territoire, pour la santé, pour les services publics. Je pense que nos populations n'attendent pas non plus de nous, l'immobilisme. Enfin, moi je n'ai pas été élu pour cela, et donc, c'est dans cette posture, et droit dans mes bottes, que je présente aujourd'hui avec les élus de la gouvernance ce choix délicat. On se comptera ce soir, et je saurai rappeler dans quelques années, à ceux qui auraient fait le choix de l'inertie et de la posture, qu'ils sont bien aises d'avoir pu compter sur la majorité de ceux qui ce soir, auront le courage de prendre la décision d'augmenter la TEOM. C'est tout simplement la seule décision cohérente à prendre même s'il est toujours plus facile de faire le malin en se gargarisant sur le fait de ne pas augmenter les impôts.

Bon, on aura l'occasion d'en reparler un peu plus tard dans le courant de la séance, mais comme je sais déjà que c'est un point objet de controverse, je me permets d'appeler votre attention sur l'organisation des prises de paroles. Bien allumer le micro avant de parler et ne pas se couper la parole.

Nous allons également lors de cette séance étudier les projets de budgets. Ceux-ci sont aussi conforme aux orientations retenues lors du débat d'orientation budgétaire, et sont un peu la suite cohérente de nos comptes administratifs. Je rappelle que les budgets sont un document prévisionnel. Dans le mot, vous avez la notion de « prévision », cela veut dire que tout en restant au plus près de la sincérité, il faut aussi prévoir et cela présente un caractère nécessairement incertain parfois. Il faut bien avoir cela à l'esprit sur certaines ouvertures de crédits.

Nous aurons ensuite la possibilité d'acter une nouvelle année encore de nos solidarités communautaires avec l'attribution de subventions pour les projets d'investissement portés par les communes. C'est important que nous puissions être au coté de nos membres pour faire avancer le territoire. Cela va de l'embellissement du cadre de vie, avec cette année la mise en place d'une aide financière forfaitaire, au soutien aux projets très structurants, comme les aménagements de sécurité des traversées des bourgs, au développement d'équipements sportifs, de services publics, ou patrimoniaux. Bien entendu, nous aidons également tout ce qui contribue à la maitrise énergétique.

Le réajustement des attributions de compensation, cette fois-ci de manière définitive pour l'année 2024, participe aussi des mêmes équilibres de solidarité entre la communauté et ses membres. Nous aurons également l'occasion de parfaire cela, et je me réjouis que nous avancions de concert vers un service ingénierie informatique plus institutionnalisé.

Enfin nous finirons par 4 dossiers qui concernent l'urbanisme règlementaire, l'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mers-les-Bains, et son corollaire la mise en place du droit de préemption urbain, l'évolution du PLU de Beauchamps pour permettre l'implantation d'une centrale

photovoltaïque, et pour finir, je vous proposerai de bien vouloir corroborer les démarches préalables que nous avons entreprises pour inscrire notre territoire dans le programme « territoire engagé pour le logement » afin que nous puissions espérer optimiser les financements de l'Etat sur nos opérations de développement de l'habitat.

Sans plus tarder, je vous propose de commencer par le point n°1 de l'ordre du jour.

Je précise que les points 1, puis 3 à 12 seront présentés par Jérémy Moreau que je remercie très sincèrement pour son investissement au quotidien pour le suivi des questions financières. Remerciements aussi à tous mes collègues élus qui me font part de leurs remarques pour qu'on soit en amélioration permanente sur ces sujets, comme sur le reste. Merci à eux de leur présence à mes côtés, et de tout le travail accompli. Merci bien évidemment aux agents communautaires pour le travail du quotidien qu'ils effectuent à nos côtés. Ils restent toujours dans l'ombre mais parfois c'est bien souvent de l'ombre que provient la lumière.

1/ Vote du Budget principal

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau rappelle que le projet de budget primitif a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 34 082 936.24 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

	II – PRESENTATION GENERALE DU BU VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET RE	JDGET PORTS	II A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 371 655,26	6 951 019,42
	+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		494 000,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 085 364,16	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	6 951 019,42	6 951 019,42
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budþet	27 131 916,82	21 874 038,26
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Resultat de fonctionnement reporte (1)	0,00	5 257 878,56
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	27 131 916,82	27 131 916,82
	TOTAL DU BUDGET (4)	34 082 936,24	34 082 936,24

Lors de la lecture des dépenses du budget d'investissement par chapitre, Monsieur Moreau apporte les précisions suivantes :

« Au chapitre 20 « Immobilisation incorporelles », il s'agit notamment des procédures de révision et modification des PLU; les prodécures liées au PLUI; la maison du tourisme; les maitrises d'œuvres pour les liaisons Chemin Vert du Petit Caux; la maitrise d'œuvre voie douce liaison Chemin entre Verre et Mer et le centre de Eu via le chemin du halage; le programme de redéploiement du siège de la CCVS, l'extension du batîment technique; et le logiciel service technique.

Au chapitre 204 pour ce qui concerne les subventions d'équipement versées, nous retrouvons principalement le Fonds de soutien aux communes ; la subvention pour l'estacade du Tréport ; la prime vélo à assistance électrique; et le remboursement de l'annuité d'emprunt fibre optique à Somme Numérique.

Au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»: il s'agit notamment de l'Aire de grand passage; l'extension du bâtiment technique ; du matériel de bureau informatique, des acquisitions foncières et le développement des mobilités : aménagement aire de stationnement, réparation kiosque sur Chemin entre Verre et Mer. Pour conclure, quasiment toutes ces dépenses concernant la réalisation de travaux.

S'agissant des dépenses financières, au chapitre 16 «Emprunts et dettes assimilés», il s'agit du remboursement de capital.

Sur les recettes d'investissement, Monsieur Moreau donne lecture du tableau suivant :

RECETTES D'INVESTISSEMENT Pour mémoire, Restes à réaliser Propositions Vote de TOTAL Chap. Libelié budget nouvelles (2) l'assemblée (= RAR + vote) précédent (1) 018 RSA 0.00 0.00 0,00 0.00 0.00 13 Subventions d'investissement (reçues) (sauf 1 845 409,32 0,00 1 656 718,74 0,00 1 656 718,74 le 138) (3) 16 Emprunts et dettes assimilées (4) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 204 Subventions d'équipement versées (3) (13) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 21 Immobilisations corporelles (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 22 Immobilisations reques en affectation (3) (5) 0.00 0,00 0.00 0.00 0.00 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) 23 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Total des recettes d'équipement 1 845 409,32 0,00 1 656 718,74 0,00 1 656 718,74 625 281,26 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 529 000,00 0,00 0,00 625 281,26 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (6) 0.00 0.00 1 579 364,16 0.00 1 579 364,16 Autres subventions invest. non transf. (3) (7) 0,00 0,00 0,00 138 0,00 0.00 Emprunts et dettes assimilées 0,00 0,00 16 0,00 0,00 0,00 18 Cpte de llaison: affectation (BA,régle) (8) 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0,00 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières (3) 500,00 0,00 0.00 0.00 0.00 024 Produits des cessions d'immobilisations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Total des recettes financières 529 500,00 0.00 2 204 645,42 0.00 2 204 645,42 45. Chapitres d'opérations pour le compte de 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 tiers (9) Total des recettes réelles d'investissement 2 374 909.32 0.00 3 861 364,16 0,00 3 861 364,16 021 Virement de la section de 2 284 395,62 2 089 552,04 0,00 2 089 552,04 fonctionnement (10) 1 007 125.22 1 000 093,22 0.00 1 000 093.22 040 Opérations ordre transf, entre sections (10) (11) 0.00 Opérations patrimoniales (10) 0.00 0.00 0.00 Total des recettes d'ordre d'investissement 3 291 520,84 3 089 655,26 0.00 3 089 655 26 TOTAL 5 666 430,16 0,00 0.00 6 951 019.42 6 951 019,42 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 951 019,42 Pour information : Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR

l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de

nctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux

En ce qui concerne les recettes d'investissement du BP 2024, Monsieur le Moreau apporte les précisions suivantes lors de la lecture du budget par chapitre :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

«En ce qui concerne les recettes d'équipement: Au chapitre 13 «Subventions d'investissement», il s'agit principalement le solde de subvention du Chemin vert du Petit Caux, les subventions liaisons Chemin entre Verre et Mer et Chemin vert du Petit Caux, subvention liaison Chemin entre Verre et Mer

2 992 616,00

et centre Eu via le chemin du halage, subvention pour les batiments techniques et subvention de la CAF pour le logiciel jeunesse.

En ce qui concerne les recettes financières : au chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves », il s'agit principalement du FCTVA ».

Monsieur Moreau donne ensuite lecture des dépenses de fonctionnement du Budget principal 2022 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		DEI ENGEG	DE FONCTION	IAFIAIFIAI		
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	7 203 205,32	0,00	2 260 693,12	0,00	2 260 693,12
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 307 873,50	0,00	4 711 100,00	0,00	4 711 100,00
014	Atténuations de produits	7 794 000,00	0,00	7 937 479,00	0,00	7 937 479,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion	7 709 271,25	0,00	9 126 339,44	0,00	9 126 339,44
	courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	27 014 350,07	0,00	24 035 611,56	0,00	24 035 611,56
66	Charges financières	1 830,00	0,00	1 650,00	0,00	1 650,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0.00	0.00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions,	5 000,00	5,55	5 000,00	0,00	5 000.00
-	dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0 000,00		0 000,00	0,00	0 000,00
Total de	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		0,00	24 042 261,56		
	nnement	2. 020 100,01	,,,,,	21012201,00	5,55	21012201,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 284 395,62		2 089 562,04	0,00	2 089 562,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 007 125,22		1 000 093,22	0,00	1 000 093,22
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d		2 204 520 94		2.000.655.26	0.00	2.000.655.26
Total des dépenses d'ordre de 3 291 520,84 3 089 655,26 fonctionnement		3 089 655,26	0,00	3 089 655,26		
TOTAL 30 317 700,91 0,00 27 131 916,82 0,00				27 131 916,82		
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00	
·						=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					27 131 916,82
	TOTAL DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPE					

Monsieur Moreau apporte, lors de la lecture du budget par chapitre les précisions suivantes :

Sur les dépenses de fonctionnement, au chapitre 011 «charges à caractère général», il s'agit de dépenses énergétiques avec la prévision d'une augmentation de 66% dans le cadre du marché avec la FDE.

Ensuite au compte 611, les dépenses liées à la collecte et au traitement des déchets et le transport à la demande, ont été transférées dans les budgets annexes dédiés créer à compter de 2024. Ce compte comprend donc essentiellement les prestations séjours et activités ALSH, les prestations contrats local de santé et l'espace numérique mobile.

Au chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés », on note la revalorisation du point d'indice, l'augmentation du SMIC en fonction de l'inflation, l'évolution du régime indemnitaire pour plus d'attractivité de la fonction publique territoriale et de nouveaux recrutements dans le cadre de la nouvelle organisation de la collectivité.

Au chapitre 014 «Atténuations de produits » il s'agit principalement des attributions de compensations provisoires validées en décembre 2023 reversées aux communes et du prélèvement du FPIC.

Au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », les dépenses inscritres correspondent principalement aux bourses et prix donnés aux étudiants, l'aide à l'hébergement des étudiants, les indemnités aux élus, la participations aux communes membres pour le fonctionnement des crèches, ainsi que la couvertures de déficit des budgets annexes et la subvention versée au CIAS.

Pour ce qui concerne le chapitre 66 « Charges financières », il s'agit des intérêts d'emprunts. Enfin pour ce qui concerne le chapitre 68 « Dotations aux provisions et dépréciations », les inscriptions correspondent notamment aux dotations et dépréciations des actifs circulants, le passage en M57 oblige à provisionner pour dépréciation.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture du tableau des recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Pour mémoire,	De l'Olic l'oli		Water da	70741
Chap.	Libellé	budget	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 834 847,00	0,00	2 410 614,00	0,00	2 410 614,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 229 887,00	0,00	4 988 734,00	0,00	4 988 734,00
731	Fiscalité locale	12 605 300,00	0,00	8 808 623,00	0,00	8 808 623,00
74	Dotations et participations (3)	7 807 848,00	0,00	5 521 928,00	0,00	5 521 928,00
75	Autres produits de gestion	63 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	24 575 882,00	0,00	21 774 899,00	0,00	21 774 899,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		2 100,00	0,00	2 100,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	24 575 882,00	0,00	21 776 999,00	0,00	21 776 999,00
042	Opérations ordre transf. entre	0,00		97 039,26	0,00	97 039,26
	sections (4) (5)				J	
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00
	section (4)					
Total de	es recettes d'ordre de	0,00		97 039,26	0,00	97 039,26
fonction	nnement					
			,			
	TOTAL	24 575 882,00	0,00	21 874 038,26	0,00	21 874 038,26
					,	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						5 257 878,56
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					27 131 916,82	
		Po	our information :			

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 2 992 616,0 D'INVESTISSEMENT (6)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
--	--

Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la lecture par chapitre des recettes de fonctionnement du budget principal.

« Au compte 013 « Atténuations de charges », il s'agit principalement du remboursement des indemnités journalières en cas d'arrêt du personnel. Au chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses », les inscriptions correspondent principalement à la participation des familles pour les ALSH, aux prestations de services type CAF, et aux transferts de charges des budgets annexes vers le budget principal et le remboursement CIAS au titre des familles.

Au chapitre 731 «Fiscalité locale », l'inscription est liée à la baisse liée à la taxe d'habitation sur les résidences principales et à la réduction de moitié de la base de CFE ce qui est compensé par l'Etat,

suppression pour moitié de la CVAE compensée par l'état et la recette de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères transféré au budget annexe dédié.

Au chapitre 74 « Dotations et participations », il s'agit notamment de la DGF, des participations des communes, département, et région, les facturations des professionnels qui accèdent aux déchèteries et la compensation de la perte de la taxe d'habitation, CFE, CVAE.

Enfin, au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il s'agit notamment du remboursement des titres restaurant et des revenus d'immeubles ».

Monsieur Moreau détaille les principaux investissements prévus pour l'année 2024.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide d'approuver par :

37 voix pour,

10 abstentions: par procuration Monsieur Aurélien D'hier (procuration portée par Mme Join), Monsieur Nicolas Catteau, Madame Isabelle Vandenberghe, Monsieur Gilbert Deneufve, Monsieur Jean-Charles Vitaux, par procuration Madame Ghislaine Sire (procuration portée par M. Vitaux), Monsieur Jérôme Blondel, Monsieur Vincent Rousselin, Madame Monique Evrard et par procuration Madame Régine Douillet (procuration portée par Mme Evrard)

le budget principal pour l'année 2024 tel que présenté en annexe

2/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

2.1/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales hors TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Monsieur le Président de s'exprimer ainsi :

Toutes les explications ont été données dans la note de synthèse. Aucune évolution des taux des taxes ménages sur le foncier bâti, non bâti ou encore la taxe d'habitation, y compris pour le moment les résidences secondaires et les logements vacants.

Je regarde nos amis de la presse car c'est aussi cela qu'il faut retenir.

Les taux des taxes des ménages n'ont pas évolué depuis plus de 10 ans, et je ne crois pas que nous soyons beaucoup de territoires, communaux ou intercommunaux, à pouvoir présenter un tel bilan. Car comme vous êtes tous conscients, tout augmente, tous les prix ont évolué, et nous essayons pour ce qui nous concerne de fonctionner à l'euro constant, sans toucher aux taux, et en nous contentant uniquement de l'évolution des bases qui tient maintenant compte de l'inflation.

Par contre pour ce qui concerne la TEOM, nous avons à combler le différentiel entre la taxe que nous levons (la TEOM) et la réalité des coûts de service. Je l'ai présenté largement lors du débat d'orientation budgétaire. Nous sommes confrontés à l'augmentation exponentielle par l'Etat de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Augmenter les impôts est toujours une décision douloureuse, mais il faut se rendre à l'évidence. L'Etat nous rend exsangue, nous crée des taxes comme la TGAP qui plombe littéralement nos budgets. On en comprend la philosophie et l'incitation écologique, mais cela n'est pas sans conséquences concrètes. On va vers 65 euros la tonne en 2025, et on a connu une taxe à 8€ la tonne. On peut compresser au maximum, même si on doublait nos efforts sur le tri, le compte n'y serait pas. On a mis en place des redevances spéciales, on continue d'avancer là-dessus, on va sûrement encore rechercher des économies sur les collectes, mais il faut qu'on prenne maintenant un tournant de mettre en adéquation la valeur de la taxe dédiée au financement des ordures ménagères et les dépenses qu'on a en face.

C'est aussi le sens d'avoir créé un budget annexe pour assurer la tracabilité de tout cela.

Si on ajoute à cela le renchérissement de toutes les matières premières, l'augmentation des coûts des marchés publics.

L'absence d'augmentation de la TEOM n'est pas tenable.

Au plan national, les chaines d'infos le disent aussi. Nous partageons ces problématiques avec tous les territoires voisins.

Je sais que ce n'est pas un choix facile, mais être élu, c'est aussi agir en bon gestionnaire, et anticiper. On ne peut pas continuer comme cela.

Mon idée est simple : la recette doit couvrir la dépense. C'est pour cela que je vous propose de rejoindre le taux d'équilibre en plusieurs années.

Chaque année lors du débat d'orientation budgétaire, nous ferons le point. Mais il faut une cohérence entre les dépenses et les recettes. Je peux vous le tourner dans tous les sens c'est ça la base. L'idée c'est donc que le taux soit adapté au coût du service.

Derrière cela, il y a l'effet de ciseau qui plane sur les finances des collectivités. Chaque année on nous demande de faire plus avec moins. On compresse, mais à un moment ça coince. Il faut donc anticiper cela. C'est ça que je vous propose.

On sait qu'aujourd'hui pour couvrir les dépenses on aurait besoin de lever la TEOM à hauteur d'un peu plus de 13% si on veut faire quelques investissements.

Avec la gouvernance on propose quelque chose de plus progressif : 11% cette année, 12% l'année suivante et on atteint le taux de couverture du déficit du service, en 2026, je l'espère.

Chaque année, on fait le bilan et on ajuste le taux.

C'est notre proposition. Je sais bien que certains vont peut-être venir me dire de faire des économies en supprimant des pans entiers de nos actions.

Je m'attends bien à ce qu'on me compare des carottes et des navets, à ce qu'on vienne objecter que le déficit du centre O2S pourrait amoindrir l'augmentation de la TEOM. Oui, mais d'une part sans commune mesure avec le besoin de financement réel... et surtout, s'il s'agit de prôner de ne plus rien faire, pour ne plus rien avoir à payer, ce n'est pas vraiment comme cela que je vois le sens de l'action publique. Si on est investi tous ici en responsabilité, ce n'est pas pour rien faire.

Pour aller au bout du sujet, car je sais bien qu'ici certains ont leur petite arlésienne, O2S c'est surtout un outil, un équipement de service public de promotion de la santé, bien plus qu'un service commercial qui vend de la pratique sportive...

Qu'on ne m'oppose pas que pour financer les services « OM » vitaux il est vrai, il faut cesser de soutenir nos populations, et les actions du contrat local de santé et de promotion du sport santé. Ça c'est des réflexions, je vous le dis comme je pense, qui manquent un peu de hauteur de vue et de durabilité dans le temps.

C'est comme vouloir arrêter une hémorragie avec un sparadrap ou proposer de couper une jambe parce qu'on s'est écorché le genou.

Je m'y refuse. On doit pouvoir encore continuer à agir et à offrir des politiques de services publics solidaires à nos populations. On est là pour faire des choix. Je fais celui de la transparence financière et d'avancer. D'autres voient peut-être les choses autrement, et tout le monde a le droit de s'exprimer, même si je pense que je ne répondrais pas à tout. Il y a dans la question « augmentons ou pas des impôts » et ce n'est pas de que des postures rationnelles.

Bon j'ai déjà beaucoup exposé mon point de vue, si certains d'entre vous veulent s'exprimer sur le sujet.

Monsieur Jean-Charles Vitaux remercie Monsieur le président de lui avoir cédé la parole. Il précise qu'il ne recherche pas de tribune publique. Il rappelle que l'augmentation de la TEOM représente une augmentation conséquente qui s'ajoute à celle des bases fiscales. Cette augmentation entraînera des conséquences drastiques pour les ménages. Il note que ces derniers ont fait l'effort de trier mieux et plus, cependant les usagers vont devoir payer plus. Il pense qu'il y aura une réelle difficulté de communication sur ce sujet.

Monsieur Jean-Charles Vitaux regrette pour sa part et sans posture politicienne, que l'équipement O2S soit un gouffre financier en termes de charge de fonctionnement. Il rappelle également que la prise de compétence « mobilité » engendre des coûts importants pour la collectivité et que les charges de personnel ont augmenté de façon conséquente face aux nouvelles restructurations. Monsieur Jean-Charles Vitaux conclut : « Aussi je souhaiterais qu'on soit vigilant sur les dépenses notamment face à l'augmentation de la TGAP »

Monsieur le président remercie Monsieur Jean-Charles Vitaux pour son intervention. Il explique qu'aujourd'hui le taux de 8 est tout de même assez bas par rapport aux collectivités voisines qui sont actuellement entre 10 jusqu'à 17%. Il signale avoir déjà alerté sur la nécessité d'augmenter pour arrêter les transferts depuis le budget principal.

En ce qui concerne l'équipement O2S, le déficit existe mais il reste incomparable à celui du budget consacré à la gestion des déchets dans l'avenir (déficit de 2.7 millions contre 260 000€)

Monsieur Vincent Rousselin explique que cette augmentation du taux de 8 à 11 représente une augmentation de 37,5%. Pour l'année 2026, l'augmentation de 8 à 13 représente 62,5% d'augmentation, sans évoquer l'augmentation des bases fiscales qui est de 3.9% cette année. Cela représente 1,3 millions d'euros qui seront prélevés aux habitants. Il ne remet pas en cause l'augmentation du coût de service et de la TGAP, et le fait que Monsieur le président avait alerté l'assemblée précédemment sur ce sujet. Cependant il note que la piste du tri n'est pas suffisante, même si les habitants ont joué le jeu. Il estime que cette solution de facilité (l'augmentation du taux de la taxe) ne sera pas comprise par l'ensemble des habitants de la communauté de communes.

Monsieur Vincent Rousselin revient sur la trajectoire d'augmentation de la TGAP voulue par le gouvernement qui était faite initialement pour inciter au tri mais qui, aujourd'hui, étrangle les budgets. Il rappelle qu'en 2025, le montant de la TGAP explose et passe à 65€ la tonne. Monsieur Vincent Rousselin s'interroge sur les autres pistes d'économies qui pourraient être explorées et évoque la méthode d'élimination des déchets utilisée sur le territoire à savoir l'enfouissement des déchets qui a un impact sur le montant de la TGAP. Monsieur Vincent Rousselin rappelle que le montant de la TGAP diffère selon la méthode d'élimination des déchets (enfouissement ou incinération). Il précise : « si on observe la méthode de traitement par incinération, la TGAP augmente également mais en passant de 15 à 25€, donc une augmentation moindre ».

Il demande donc pourquoi cette solution de l'incinération, avec sans doute des investissements à faire, n'a pas été étudiée, avec une gestion des déchets plus vertueuse qui éviterait d'être surtaxé.

Monsieur Vincent Rousselin conclut: «L'augmentation des impôts est un choix difficile, qu'on ne souhaite pas faire mais j'estime qu'au regard des recettes de la collectivité, cette unique solution n'est pas souhaitable. Je pense que d'autres solutions d'économies sont possibles ».

Monsieur le président remercie Monsieur Vincent Rousselin pour son intervention. Il signale que les prélèvements des impôts avec l'augmentation prévue seront de 1.480.000 euros supplémentaires mais souligne qu'il manquera encore 1,2 millions pour équilibrer le budget.

Concernant l'incinération, Monsieur le Président précise que la communauté de communes s'était rapprochée de l'incinérateur situé sur Le Havre, mais qu'économiquement ce n'était pas intéressant puisque cela coûtait aussi cher puisqu'il fallait prendre en compte la partie transport (Sans compter les éventuelles augmentations liées aux coûts des carburants).

Monsieur le Président rappelle également que lors de la dernière consultation lancée pour la collecte et le traitement des déchets, le nombre d'offres déposées était très limité : « il n'existe presque plus de concurrence sur le territoire ce qui explique le fait que la communauté de communes des villes sœurs soit tributaire de l'enfouissement ».

Il ajoute: « Nous avons également réfléchi au coût des déchetteries, mais une fermeture de déchetterie ne réduirait finalement pas les coûts, puisque cela ne réduirait pas le volume de déchets. » Monsieur le Président concède ne pas avoir de solution miracle mais avoir étudié beaucoup d'éléments. Il explique qu'une filière de recyclage pour traiter les coquilles (environ 50 tonnes par an) devrait être mise en place prochainement pour éviter leur enfouissement, ce qui permettra de faire quelques économies.

De plus, Monsieur le Président explique travailler sur la situation des restaurateurs qui aujourd'hui paient la même chose que certaines familles, alors que leur production de déchets est beaucoup plus élevée. Il précise qu'une redevance spéciale sera mise en place au 1^{er} janvier sur le territoire. Toutefois le delta est tel que l'équilibre ne sera pas atteint.

Monsieur le Président souligne que cette augmentation de la TEOM ne se fait pas de gaieté de cœur, mais il rappelle qu'il n'y a pas d'augmentation des autres taxes ménages.

Il remarque que les communes ne se plaignent pas de la problématique de l'augmentation des valeurs locatives qui flambent et impactent directement les contribuables. Les communes peuvent également baisser les impôts.

Monsieur Vincent Rousselin revient sur la question des bases. La réflexion en tant que gestionnaire de collectivité est de représenter les habitants du territoire. La commune de Mers par exemple a voté une baisse de taux, également comme la commune de Ault ; il confirme la possibilité de ces trajectoires fiscales.

Monsieur le président rappelle que le taux de la TEOM, à savoir 8 %, est très bas. Il explique que ce taux n'a pas évolué depuis de nombreuses années alors que depuis au moins deux années, il devrait être aux alentours de 11 ou 12 pour pouvoir supporter une partie des coûts du service.

Le bureau communautaire a choisi d'étudier toutes les pistes possibles. Il concède les efforts réalisés par les habitants de la communauté de communes et les remercie. Cette dynamique de faire des efforts et payer plus est difficile à concevoir, cependant elle est la même que pour l'électricité.

Monsieur Michel Delépine souhaite apporter de l'apaisement au débat. Ces décisions compliquées, que personne ne prend de gaieté de cœur sont cependant nécessaires devant les chiffres annoncés. Ces décisions de contexte ou ponctuelles apparaissent être uniques et indispensables. Il est essentiel de les accompagner pour entrevoir l'avenir autrement. Cette charge ne cessera pas d'augmenter.

Il explique qu'il faudra faire preuve d'audace dans des politiques imaginatives pour gérer ces déchets de plus en plus nombreux et de plus en plus chers.

Il concède ce mauvais cap à passer, dans une période difficile, il en appelle à l'apaisement et à la sérénité pour voter chacun en son âme et conscience. Derrière ce cap, il faudra faire preuve de solidarité.

Monsieur Laurent Jacques, partage l'avis de Monsieur Michel Delépine. Il confirme que personne ne détient la solution miracle, même si des pistes ont été évoquées. Il considère dommageable que ces pistes soient abordées aujourd'hui alors que le sujet est évoqué depuis plusieurs années. Lors du débat d'orientation budgétaire, qui a eu lieu il y a quelques semaines, personne ne s'est exprimé sur ce sujet. Il en est de même sur la réunion des 28 maires et la commission des finances récemment. Il s'étonne donc du débat d'aujourd'hui.

En ce qui concerne l'augmentation, il rappelle que l'ensemble des communes ne vont pas subir les mêmes augmentations puisque les bases sont différentes. Les valeurs locatives n'étant pas à égalité sur l'ensemble des communes. Certaines communes vont payer plus que les autres alors qu'elles ne produisent pas plus de déchets que les autres. Monsieur Laurent Jacques conclut : « Aujourd'hui, si nous en sommes là, c'est aussi à cause du vote de l'augmentation, à partir de 2020, de la TGAP, vote qui a été fait en octobre 2018, ce qui est une volonté des libéraux. Aujourd'hui, au final ce sont les administrés payent les pots cassés ».

Monsieur le président remercie Monsieur Laurent Jacques et Monsieur Michel Delépine pour leurs interventions. Sans autre question, il est procédé aux votes.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décider à l'unanimité :
- maintenir à une valeur identique les taux actuels des impôts directs locaux, taxe d'habitation, taxes foncières (bâti et non bâti), à savoir respectivement 3,94, 5,01 et 8,03,
- garder le même taux pour la contribution foncière des entreprises à savoir 26.86 % (un lissage de taux est encore en cours)
- de garder la valeur du produit de la GEMAPI au même montant à savoir 750.000 euros

2.1.2/ Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2024 ; pour l'année 2025 (2.1.3) ; pour l'année 2026 (2.1.4)

- Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide par :
- 37 voix pour
- 1 abstention: par procuration Monsieur Aurélien D'hier (procuration portée par Mme Join)
- 9 voix contre: Monsieur Yves Mainemarre, Madame Isabelle Vandenberghe, Monsieur Gilbert Deneufve, Monsieur Jean-Charles Vitaux, par procuration Madame Ghislaine Sire (procuration portée par M. Vitaux), Monsieur Jérôme Blondel, Monsieur Vincent Rousselin, Madame Monique Evrard et par procuration Madame Régine Douillet (procuration portée par Mme Evrard)

de prendre acte de la nécessité d'équilibrer progressivement et de manière autonome, le budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés » et en conséquence de s'inscrire dans la perspective d'évolution des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères suivante :

- taux fixé à 11 % pour l'année 2024.
- taux fixé à 12 % pour l'année 2025.
- taux fixé à 13 % pour l'année 2026.

2.3/ Instauration du versement mobilité, fixation de son taux

Monsieur le président propose de prélever le versement mobilité. C'est un versement qui repose sur les entreprises de plus de 11 salariés et qui permet de financer les services de transport. La communauté

de communes développera une ligne régulière, et le transport à la demande. La gratuité de cette offre en transport public semble gage de solidarité et de facilité d'accès. C'est pourquoi, il est proposé de solliciter la contribution des employeurs du territoire en instaurant le versement mobilité.

Il propose de fixer à 0,3% le taux de ce versement.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions.

Monsieur Jean Charles Vitaux demande l'estimation des recettes et le type d'entreprise taxées.

Monsieur le président indique que pour cette année les recettes devraient être d'environ 345 000€ (versement à compter du 1^{er} juillet). Les entreprises, publiques ou privées, de plus de 11 salariés seront taxées.

- Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide par :
- 46 voix pour
- 1 voix contre: Madame Isabelle Vandenberghe
- D'acter l'évolution du transport à la demande vers un transport à la demande zonal
- D'acter la création d'une ligne régulière desservant les principaux bassins d'emploi
- D'instaurer la mise en place le versement mobilité sur le territoire de la Communauté de Communes des Villes Soeurs à hauteur de 0.3 % à partir du 1 er juillet 2024
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document concourant l'exécution de la présente délibération

2.4/ Mise en place d'un dispositif de remboursement à destination des communes membres et de leurs établissements publics administratifs.

Monsieur le président explique dans la continuité du point précédent, la mise en place d'un dispositif d'un remboursement sur états détaillés de la valeur du versement « mobilité » acquitté par les communes membres de la Communauté de Communes et leurs établissements publics administratifs ayant compétence en matière d'action sociale.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :
- Valider le principe d'un remboursement sur états détaillés de la valeur du versement « mobilité » acquitté par les communes membres de la Communauté de Communes et leurs établissements publics administratifs ayant compétence en matière d'action sociale.
- Charger Monsieur le Président de produire sur la base des états justificatifs transmis, un tableau individualisant les sommes annuelles à reverser et d'engager leur liquidation par voie de décision, dont il sera rendu compte en Conseil Communautaire
- Autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.

3/ Vote du Budget annexe « Développement Economique »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau précise que le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat

d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 23 731 138.54 euros

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET RE	PORTS	A		
		DEPENSES	RECETTES		
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 853 489,25	12 212 424,19		
VOIL	+	+	+		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	150 000,00	0,00		
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)		
	<u> </u>	4 208 934,94	= 0,00		
	Total de la section d'investissement (2)	12 212 424,19	12 212 424,19		
		DEPENSES	RECETTES		
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 518 714,35	11 518 714,35		
	+	+	+		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00		
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent) 0,00		
	<u></u>	= 0,00	=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	11 518 714,35	11 518 714,35		
	TOTAL DU BUDGET (4)	23 731 138,54	23 731 138,54		

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

			DINVESTISS			
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	251 500,00	130 000,00	148 000,00	0,00	278 000,00
	204) (y compris opérations) (3)	,		•	•	•
204	Subventions d'équipement versées (y	150 000,00	20 000.00	80 000.00	0.00	100 000.00
204	compris opérations) (3) (8)	100 000,00	20 000,00	00 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris	5 000,00	0,00	1 485 000,00	0.00	1 485 000,00
21	opérations) (3)	3 000,00	0,00	1 403 000,00	0,00	1 403 000,00
22		0.00	0.00	245 000 00	0.00	245 000 00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	215 000,00	0,00	215 000,00
	affectation (y compris opérations) (3)					
	(4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(y compris opérations) (3)					
Total d	es dépenses d'équipement	406 500,00	150 000,00	1 928 000,00	0,00	2 078 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	163 000,00	0,00	165 000,00	0,00	165 000,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (5)	,		•	•	•
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	es dépenses financières	163 000,00	0,00	165 000,00	0,00	165 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T 1 1 1	de tiers (6)	500 500 00	450 000 00	0.000.000.00	2.00	0.040.000.00
I otal d	es dépenses réelles d'investissement	569 500,00	150 000,00	2 093 000,00	0,00	2 243 000,00
040	Opérations ordre transf. entre	5 249 240,00		5 760 489,25	0,00	5 760 489,25
	sections (7)					
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses d'ordre	5 249 240,00		5 760 489,25	0,00	5 760 489,25
	stissement				,,,,	,
	TOTAL	5 818 740,00	150 000,00	7 853 489,25	0,00	8 003 489,25
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					4 208 934,94	
	D WI SOLDE D EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					=
			TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISSI	EMENT CUMULEES	12 212 424,19
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, Monsieur Jérémy Moreau apporte, lors de la lecture du budget annexe « Développement économique » par chapitre les précisions suivantes :

« Au chapitre 20 « Immobilisations corporelles » les inscriptions correspondent aux fouilles archéologiques. Au chapitre 204 « Subvention d'équipement versées », il s'agit des subventions d'investissement versées aux entreprises. Au chapitre 21 « Immobilisations corporelles » et 22 « immobilisations reçues en affectation », il s'agit du concessionnaire réseau électrique et Eau-Assainissement.

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture du tableau des dépenses de fonctionnements du budget annexe « Développement économique » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Pour mémoire,	DE FONCTION			TO
Chap.	Libellé	budget	Restes à réaliser N-1	Propositions	Vote de	TOTAL
		précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	576 150,00	0,00	484 049,25	0,00	484 049,25
012	Charges de personnel et frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	assimilés (3)					
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion	172 000,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
	courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'élus					
Total de	es dépenses de gestion courante	748 150,00	0,00	644 049,25	0,00	644 049,25
66	Charges financières	8 600,00	0,00	6 249,25	0,00	6 249,25
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
68	Dotations aux provisions,	0,00		0,00	0,00	0,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es dépenses réelles de	756 750,00	0,00	650 498,50	0,00	650 498,50
fonction	nnement					
023	Virement à la section	4 503 821,44		0,00	0,00	0,00
	d'investissement (4)					
042	Opérations ordre transf. entre	5 376 279,23		10 868 215,85	0,00	10 868 215,85
	sections (4) (5)					
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00
	section (4)					
Total de	es dépenses d'ordre de	9 880 100,67		10 868 215,85	0,00	10 868 215,85
fonction	nnement					
	TOTAL	10 636 850,67	0,00	11 518 714,35	0,00	11 518 714,35
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00	
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					11 518 714,35	

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, Monsieur Jérémy Moreau apporte lors de la lecture les précisions suivantes.

Au chapitre 11 « charges à caractère général », il s'agit d'achat de parcelles, des partenariats économiques (BGE, Initiative Somme, Initiative Dieppe-Bresle, Dieppe Méca Energie, CCI Territoires d'Industries) l'externalisation d'entretien des espaces verts et les remboursements de frais à la collectivité. Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante », il s'agit d'aides aux entreprises et les aides à la création d'emploi, ainsi que les participations aux aides aux entreprises versés par le réseau Initiative Dieppe-Bresle.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit avec la lecture du tableau relatif aux recettes de fonctionnement du budget annexe « Développement économique » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 322 149,90	0,00	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 065 460,77	0,00	551 975,85	0,00	551 975,85
Total de	es recettes de gestion courante	5 387 610,67	0,00	5 751 975,85	0,00	5 751 975,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	6 249,25	0,00	6 249,25
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	5 387 610,67	0.00	5 758 225,10	0.00	5 758 225,10
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		,,,,		,
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 249 240,00		5 760 489,25	0,00	5 760 489,25
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	les recettes d'ordre de nnement	5 249 240,00		5 760 489,25	0,00	5 760 489,25
	TOTAL	10 636 850,67	0,00	11 518 714,35	0,00	11 518 714,35
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00	
			TOTAL DES RECET	TES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	11 518 714,35

Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 70 « produit du service du domaine et vente diverses », il s'agit de l'estimation de vente de terrain dont celle de Nemera. Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il s'agit des loyers, de l'estimation de la couverture prévisionnelle de déficit par le budget principal.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « développement économique » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

4/Vote du Budget annexe « Immobilier Locatif d'Entreprises »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau rappelle que par délibération en date du 5 décembre 2023, le Conseil Communautaire a décidé de modifier la dénomination du budget annexe « Atelier Relais » afin de le dénommer Budget annexe « Immobilier Locatif d'Entreprises ». Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 684 715.55 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REF	PORTS	A		
		DEPENSES	RECETTES		
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	304 000,00	356 086,17		
	+	+	+		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00		
REPORTS		(si solde négatif)	(si solde positif)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	52 086,17	0,00		
	=	=	=		
	Total de la section d'investissement (2)	356 086,17	356 086,17		
		DEPENSES	RECETTES		
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	328 629,38	315 300,00		
	+	+	+		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00		
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0.00	13 329,38		
	=	=	=		
	Total de la section de fonctionnement (3)	328 629,38	328 629,38		
	TOTAL DU BUDGET (4)	684 715,55	684 715,55		

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire,								
Chap.	Libellé	budget	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL		
- Cita		précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)		
018	RSA	0,00	0.00	0,00	0.00	0.00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
	204) (y compris opérations) (3)	5,55	2,22	2,55	-,	-,		
204	Subventions d'équipement versées (y	0.00	0.00	0.00	0.00	0.0		
20.	compris opérations) (3) (8)	5,55	5,55	5,55	5,55	5,5		
21	Immobilisations corporelles (y compris	5 000,00	0.00	250 000.00	0.00	250 000.0		
	opérations) (3)	0 000,00	5,55	200 000,00	5,55	200 000,0		
22	Immobilisations reçues en	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
	affectation (y compris opérations) (3)	2,22	-,	-,	-,	-,-		
	(4)							
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00		
	(y compris opérations) (3)	5,55	5,55	5,55	5,55	5,5.		
Total de	es dépenses d'équipement	5 000,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,0		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0.00	0,0		
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
16	Emprunts et dettes assimilées	52 500,00	0,00	54 000,00	0.00	54 000,0		
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
	(BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
	es dépenses financières	52 500,00	0.00	54 000,00	0.00	54 000,0		
45		0.00	-,	0.00	0.00	0.0		
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		
T-1-1-1	de tiers (6)	57 500 00	0.00	204.000.00	2.00	204 200 2		
I otal de	es dépenses réelles d'investissement	57 500,00	0,00	304 000,00	0,00	304 000,00		
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,0		
	sections (7)							
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,0		
Total de	es dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,0		
d'inves	tissement							
	TOTAL 57 500,00 0,00 304 000,00 0,00							
						+		
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE							
						=		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES								

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprise » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », il s'agit d'acquisition immobilières. Au chapitre 16 « emprunt et dettes assimilés », il s'agit du remboursement de capital.

Monsieur Jérémy Moreau passe ensuite aux recettes d'investissement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		RECEITES DI	TTEGTIOGENIE	111			
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
018	RSA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	
	le 138) (3)	,			•	·	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	60 627,29	0.00	52 086,17	0.00	52 086,17	
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes financières	60 627,29	0,00	52 086,17	0,00	52 086,17	
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	tiers (9)			•			
Total d	es recettes réelles d'investissement	60 627,29	0.00	52 086.17	0.00	52 086.17	
		<u>, </u>	<u> </u>	<u> </u>	,		
021	Virement de la section de	57 500,00		304 000,00	0,00	304 000,00	
	fonctionnement (10)						
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00	
	sections (10) (11)						
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	57 500,00		304 000,00	0,00	304 000,00	
	TOTAL	118 127,29	0,00	356 086,17	0,00	356 086,17	
						+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						
						=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES							

Lors de la présentation des recettes d'investissements du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprises » par chapitre Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », les crédits correspondant à l'affectation des résultats 2023.

Monsieur Jérémy Moreau donne ensuite lecture du tableau des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprises » :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

O11 012 014 016 017 65	Libellé Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	Pour mémoire, budget précédent (1) 8 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 000,00	Restes à réaliser N-1 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Propositions nouvelles (2) 11 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 329,38	Vote de l'assemblée 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	TOTAL (= RAR + vote) 11 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 329,38	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses de gestion courante	9 000,00	0,00	12 829,38	0,00	12 829,38	
66	Charges financières	11 600,00	0,00	11 800,00	0,00	11 800,00	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	es dépenses réelles de nnement	20 600,00	0,00	24 629,38	0,00	24 629,38	
023	Virement à la section d'investissement (4)	57 500,00		304 000,00	0,00	304 000,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	es dépenses d'ordre de nnement	57 500,00		304 000,00	0,00	304 000,00	
	TOTAL 78 100,00 0,00 328 629,38 0,00					328 629,38	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
	=						
			TOTAL DES DEPENS	SES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	328 629,38	

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 11 «charges à caractère générale», il s'agit du remboursement des frais au budget principal et la taxe foncière de l'atelier relais. Au chapitre 66 «charge financières», les dépenses inscrites correspondent à des intérêts d'emprunts.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture du tableau des recettes de fonctionnement du budget annexe « Immobilier locatif d'entreprises » :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	78 100,00	0,00	315 300,00	0,00	315 300,00	
Total de	es recettes de gestion courante	78 100,00	0,00	315 300,00	0,00	315 300,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	78 100.00	0.00	315 300.00	0.00	315 300,00	
			-,				
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00	
TOTICUO	mement						
	TOTAL 78 100,00 0,00 315 300,00 0,00					315 300,00	
						+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						

Lors de la présentation des recettes de fonctionnement, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il s'agit de la couverture de déficit.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe « Immobilier Locatif d'Entreprises » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

5/Vote du Budget annexe « Centre Aquatique »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau précise que le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 880 817.26 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

		II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REF	PORTS	A				
		DEPENSES	RECETTES				
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	626 141,00	722 876,26				
	+	+	+				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00				
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)				
	(1)	96 735,26	0,00				
	=	=	=				
	Total de la section d'investissement (2)	722 876,26	722 876,26				
		DEPENSES	RECETTES				
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 157 941,00	2 157 941,00				
	+	+	+				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00				
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)				
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00				
	=	=	=				
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 157 941,00	2 157 941,00				
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 880 817,26	2 880 817,26				

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

Propositions

Vote de

TOTAL

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser

Chap.	Libellé	budget précédent (1)	Restes a realiser N-1	nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	(= RAR + vote)	
018	RSA	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	204) (y compris opérations) (3)			•	·		
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	compris opérations) (3) (8)						
21	Immobilisations corporelles (y compris	107 000,00	0,00	88 000,00	0,00	88 000,00	
	opérations) (3)						
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	affectation (y compris opérations) (3)						
	(4)						
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	(y compris opérations) (3)						
Total de	es dépenses d'équipement	107 000,00	0,00	88 000,00	0,00	88 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	385 000,00	0,00	385 000,00	0,00	385 000,00	
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	(BA,régie) (5)						
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	s dépenses financières	385 000,00	0,00	385 000,00	0,00	385 000,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	de tiers (6)						
Total de	es dépenses réelles d'investissement	492 000,00	0,00	473 000,00	0,00	473 000,00	
040	Opérations ordre transf. entre	153 141,00		153 141,00	0,00	153 141,00	
	sections (7)						
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses d'ordre	153 141,00		153 141,00	0,00	153 141,00	
d'inves	tissement						
	TOTAL	645 141,00	0,00	626 141,00	0,00	626 141,00	
	·	D	001 SOLDE D'EXECU	ITION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	96 735,26	
						=	
			TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISSE	EMENT CUMULEES	722 876,26	

Lors de la présentation des dépenses d'investissement du budget annexe « Centre aquatique » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », il s'agit de travaux d'économie d'énergie avec la finalisation du raccordement pluvial, la reprise système filtre corrodés et l'aménagement de la parcelle voisine.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Centre aquatique » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		KECETTES DI	***************************************	111			
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
018	RSA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00	
	le 138) (3)	0,00	5,55	5,55	0,00	5,55	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (3)	0.00	0,00	0,00	0.00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10		0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	277 545,38	0,00	96 735,26	0,00	96 735,26	
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es recettes financières	277 545,38	0,00	96 735,26	0,00	96 735,26	
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	tiers (9)						
Total de	es recettes réelles d'investissement	277 545,38	0,00	96 735,26	0,00	96 735,26	
		<u> </u>	,	,		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
021	Virement de la section de	212 693,00		295 140,00	0,00	295 140,00	
	fonctionnement (10)						
040	Opérations ordre transf. entre	325 448,00		331 001,00	0,00	331 001,00	
	sections (10) (11)						
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	538 141,00		626 141,00	0,00	626 141,00	
	TOTAL	815 686,38	0,00	722 876,26	0,00	722 876,26	
						+	
		R 001	SOLDE D'EXECUTION	ON POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE	0,00	
						=	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », il s'agit de l'affectation de résultats 2023. Au chapitre 040 « opérations d'ordre et de transfert entre sections », il s'agit des amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « Centre aquatique » :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
011	Charges à caractère général (3)	1 360 000,00	0,00	1 442 000,00	0,00	1 442 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es dépenses de gestion courante	1 360 000,00	0,00	1 442 000,00	0,00	1 442 000,00	
66	Charges financières	85 900,00	0,00	88 800,00	0,00	88 800,00	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00	
	es dépenses réelles de nnement	1 446 900,00	0,00	1 531 800,00	0,00	1 531 800,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)	212 693,00		295 140,00	0,00	295 140,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	325 448,00		331 001,00	0,00	331 001,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre de 538 141,00 fonctionnement			626 141,00	0,00	626 141,00		
. 51,010							
TOTAL 1 985 041.00 0.00 2 157 941.00 0.00						2 157 941,00	
						+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00	
			TOTAL DES DEPEN	SES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	2 157 941,00	

S'agissant des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Centre aquatique », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 011 « charges à caractère général » il s'agit de la compensation 2024, la compensation complémentaire énergie 2023 et 2024 et la compensation maintien de tarif acceptable.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation avec les recettes de fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 831 900,00	0,00	2 004 800,00	0,00	2 004 800,00	
Total de	es recettes de gestion courante	1 831 900,00	0,00	2 004 800,00	0,00	2 004 800,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00	
	prov. (semi-budgétaires) (3)						
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 831 900,00	0,00	2 004 800,00	0,00	2 004 800,00	
042	Opérations ordre transf. entre	153 141,00		153 141,00	0,00	153 141,00	
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	es recettes d'ordre de nnement	153 141,00		153 141,00	0,00	153 141,00	
	TOTAL	1 985 041,00	0,00	2 157 941,00	0,00	2 157 941,00	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 157 941,00	

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement du budget annexe « Centre aquatique », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il s'agit de la couverture de déficit prévisionnelles plus importante compte-tenu de l'augmentation de la compensation et l'indexation liées à la flambée de l'énergie.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe « centre aquatique » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

6/Vote du Budget annexe « Tourisme »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau rappelle que le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 042 696.55 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET RE	PORTS		Α
		DEPENSES	RECE	TTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	316 459,57		120 336,98
	+	+		+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
REPORTS	004 Calde d'autantian de la castian d'investigation aut au artificité	(si solde négatif)	(si solde	positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		0,00		196 122,59
	=	=		=
	Total de la section d'investissement (2)	316 459,57		316 459,57
		DEPENSES	RECE	TTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 726 236,98		1 721 854,01
	+	+		+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
REPORTS		(si déficit)	(si exc	édent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		4 382,97
	=	=	:	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 726 236,98		1 726 236,98
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 042 696,55		2 042 696,55

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)			
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	36 500,00	0,00	39 500,00	0,00	39 500,00			
	204) (y compris opérations) (3)								
204	Subventions d'équipement versées (y	50 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00			
	compris opérations) (3) (8)								
21	Immobilisations corporelles (y compris	258 205,85	0,00	188 459,57	0,00	188 459,57			
	opérations) (3)								
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	affectation (y compris opérations) (3)								
	(4)								
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	(y compris opérations) (3)								
	es dépenses d'équipement	344 705,85	0,00	302 959,57	0,00	302 959,57			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	(BA,régie) (5)								
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	de tiers (6)								
Total d	es dépenses réelles d'investissement	344 705,85	0,00	302 959,57	0,00	302 959,57			
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		13 500,00	0,00	13 500,00			
	sections (7)								
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00			
Total di	es dépenses d'ordre	0,00		13 500,00	0.00	13 500,00			
	tissement	0,00		70 000,00	0,00	70 000,00			
_									
TOTAL 344 705,85 0,00 316 459,57 0,00						316 459,57			
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE									
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « Tourisme » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 20 « immobilisations incorporelles », il s'agit de l'acquisition de logiciels et de frais d'études pour la signalétique des chemins de randonnées. Au chapitre 204 « subventions d'équipement versés », il s'agit de subventions versées aux acteurs du nautisme. Au chapitre 21 « immobilisations corporelles », il s'agit d'acquisition de matériel informatique, du matériel pour la station nautique, du mobilier et l'agencement du bureau d'accueil de tourisme et des points plage.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Tourisme » :

RECET	TES D'II	NVESTISSE	MENT
_			

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
021	Virement de la section de	0,00		0,00	0,00	0,00
	fonctionnement (10)					
040	Opérations ordre transf. entre	106 873,35		110 336,98	0,00	110 336,98
	sections (10) (11)					
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	Total des recettes d'ordre d'investissement 106 873,35 110 336,98 0,00					110 336,98
	TOTAL	116 873,35	0.00	420 220 02	0.00	120 336,98
	TOTAL 116 873,35 0,00 120 336,98 0,00					
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						196 122,59
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					316 459,57	

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 010 « dotations, fond divers et réserves », les entrées correspondent à la FCTVA. Et au chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections », il s'agit des amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « tourisme » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap. 011 012 014 016	Libellé Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA	Pour mémoire, budget précédent (1) 1 212 800,00 0,00 337 500,00 0,00	Restes à réaliser N-1 0,00 0,00 0,00 0,00	Propositions nouvelles (2) 1 194 400,00 0,00 390 000,00 0,00	Vote de l'assemblée 0,00 0,00 0,00 0,00	TOTAL (= RAR + vote) 1 194 400,00 0,00 390 000,00 0,00	
017 65 6586	RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00 1 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 22 500,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 22 500,00 0,00	
Total de 66 67 68	es dépenses de gestion courante Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 551 300,00 0,00 2 000,00 2 400,00	0,00 0,00 0,00	1 606 900,00 0,00 5 000,00 4 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1 606 900,00 0,00 5 000,00 4 000,00	
ı	es dépenses réelles de nnement	1 555 700,00	0,00	1 615 900,00	0,00	1 615 900,00	
023 042 043	Virement à la section d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00 106 873,35 0,00		0,00 110 336,98 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 110 336,98 0,00	
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement 106 873,35 110 336,98 0,00					110 336,98	
TOTAL 1 662 573,35 0,00 1 726 236,98 0,00						1 726 236,98 +	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 726 230						

S'agissant des dépenses de fonctionnement du budget annexe « tourisme », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 011 « charges à caractère général » il s'agit les contrats de prestation, la conception et l'impression de guide, les loyers, la coordination station nautique, la maintenance des bornes interactives, les cotisations Office de Tourisme, les prestations de visite de groupes, et les remboursements de frais de personnel. Il précise que 75% de la taxe de séjour perçue sera reversée aux communes membres. Au chapitre 75 « autres charges de gestion courante », cela correspond aux conventions de partenariat.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation avec les recettes de fonctionnement :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	110 000,00	0,00	135 000,00	0,00	135 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	450 000,00	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 102 572,36	0,00	1 120 354,01	0,00	1 120 354,01
Total de	es recettes de gestion courante	1 662 572,36	0,00	1 708 354,01	0,00	1 708 354,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 662 572,36	0,00	1 708 354,01	0,00	1 708 354,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		13 500,00	0,00	13 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de 0,00 13.5 fonctionnement		13 500,00	0,00	13 500,00		
-						
	TOTAL	1 662 572,36	0,00	1 721 854,01	0,00	1 721 854,01
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						4 382,97
			TOTAL DES RECET	TES DE FONCTIONNE	EMENT CUMULEES	1 726 236,98

S'agissant des recettes de fonctionnement du budget annexe « tourisme », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses », il s'agit principalement de l'encaissement des régies. Les recettes du chapitre 731 « fiscalité locale » correspondent aux nouvelles modalités de taxation pour non classés et le versement des plateformes de réservation. Au chapitre 74 « dotations et participations », il s'agit de la subvention département 76 pour l'entretien des chemins de randonnée. Quant au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il correspond à la couverture de déficit prévisionnel.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe « Tourisme » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

7/Vote du Budget annexe « GEMAPI »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau expose que le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 223 322.22euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS							
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET RE	PORTS	A				
		DEDENGES	DECETTED.				
		DEPENSES	RECETTES				
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	212 000,00	285 022,02				
	+	+	+				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) REPORTS		0,00				
REPORTS		(si solde négatif)	(si solde positif)				
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	73 022,22	0,00				
	=	=	=				
	Total de la section d'investissement (2)	285 022,22	285 022,02				
		DEPENSES	RECETTES				
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 938 300,00	1 720 933,82				
	+	+	+				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00				
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)				
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	217 366,18				
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 938 300,00	1 938 300,00				
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 223 322,22	2 223 322,02				

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

Propositions

Vote de

TOTAL

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser

Précédent (1)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00				
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 5 000,00 0,00 0,00 204) (y compris opérations) (3)	0,00					
204) (y compris opérations) (3)	0,00	,				
	0,00					
		0.00				
compris opérations) (3) (8)						
21 Immobilisations corporelles (y compris 110 000,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
opérations) (3)						
22 Immobilisations reçues en 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
affectation (y compris opérations) (3)						
(4)						
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
(y compris opérations) (3)						
Total des dépenses d'équipement 115 000,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
13 Subventions d'investissement (3) 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
16 Emprunts et dettes assimilées 205 000,00 0,00 212 000,00	0,00	212 000,00				
18 Cpte de liaison : affectation 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
(BA,régie) (5)						
26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
27 Autres immobilisations financières (3) 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
Total des dépenses financières 205 000,00 0,00 212 000,00	0,00	212 000,00				
45 Chapitres d'opérations pour compte 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00				
de tiers (6)						
Total des dépenses réelles d'investissement 320 000,00 0,00 212 000,00 0,00						
040 Opérations ordre transf. entre 0,00 0,00	0,00	0,00				
sections (7)						
041 Opérations patrimoniales (7) 0,00 0,00	0,00	0,00				
Total des dépenses d'ordre 0.00 0.00	0.00	0.00				
d'investissement		,				
TOTAL 320 000,00 0,00 212 000,00	0,00	212 000,00				
		+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU A	NTICIPE	73 022,02				
		=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUM	MULEES	285 022,02				

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « GEMAPI » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 «charges à caractère général», elles concernent l'entretien des ouvrages et les aménagements de la Bresle notamment. Au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » il s'agit essentiellement des cotisations aux syndicats et des contributions diverses, et les rechargements de galets.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « GEMAPI » :

	<u>,</u>	RECETTES D'II	VESTISSEME	NT		
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	20 368.11	0.00	73 022.02	0.00	73 022.0
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0.00	0,00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0.00	0,00	0,00	0.0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0.00	0,00	0.00	0,00	0.0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0.0
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Total d	es recettes financières	20 368,11	0,00	73 022,02	0,00	73 022,0
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
	tiers (9)	-,	-,	-,	-,	-,
Total d	es recettes réelles d'investissement	20 368,11	0,00	73 022,02	0,00	73 022,02
021	Virement de la section de	121 735,00		124 993,00	0,00	124 993,0
	fonctionnement (10)					
040	Opérations ordre transf. entre	84 265,00		87 007,00	0,00	87 007,0
	sections (10) (11)					
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,0
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	206 000,00		212 000,00	0,00	212 000,0

TOTAL	226 368,11	0,00	285 022,02	0,00	285 022,02
					+
	R 001	SOLDE D'EXECUTION	ON POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE	0,00
					=
		TOTAL DES RECETT	ES D'INVESTISSEME	NT CUMULEES	285 022.02

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés », il s'agit de l'affectation de résultats 2023. Concernant les recettes d'ordres, au chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections » il s'agit des amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

O11 012 014 016 017	Libellé Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI	Pour mémoire, budget précédent (1) 133 400,00 0,00 15 000,00 0,00 0,00	Restes à réaliser N-1 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Propositions nouvelles (2) 94 400,00 0,00 15 000,00 0,00 0,00	Vote de l'assemblée 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	TOTAL (= RAR + vote) 94 400,00 0,00 15 000,00 0,00 0,00	
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus	1 510 000,00	0,00	1 580 000,00	0,00	1 580 000,00	
Total de 66 67 68	cs dépenses de gestion courante Charges financières Charges spécifiques (3)	1 658 400,00 39 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1 689 400,00 36 900,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1 689 400,00 36 900,00 0,00 0,00	
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3) Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 697 400,00	0,00	0,00 1 726 300,00	0,00	1 726 300,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)	121 735,00		124 993,00	0,00	124 993,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la	84 265,00 0,00		87 007,00 0.00	0,00	87 007,00 0,00	
	section (4)	-,				-,	
	es dépenses d'ordre de nnement	206 000,00		212 000,00	0,00	212 000,00	
TOTAL 1 903 400,00 0,00 1 938 300,00 0,00						1 938 300,00	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00	
						=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 938 300,00	

S'agissant des dépenses de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », il s'agit de l'entretien d'ouvrage SIAEEV, d'animations scolaires Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bresle, et de remboursement de frais de personnel à la collectivité. Au chapitre 014 « atténuation de produits », il s'agit de dégrèvements de la taxe GEMAPI. Au chapitre 065 « Autres charges de gestion courante », il s'agit essentiellement des cotisations d'adhésions aux syndicats et des contributions diverses. A noter un report 2023 non réglés faute de convention signée concernant le rechargement galets et bas champs.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation avec les recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
016	APA	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0.00	0.00	0.00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	diverses	-,	-,	-,	-,	-,
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	750 000,00	0,00	751 600,00	0,00	751 600,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion	989 700,03	0,00	969 333,82	0,00	969 333,82
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	1 739 700,03	0,00	1 720 933,82	0,00	1 720 933,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	Total des recettes réelles de fonctionnement 1 739 700,03 0,00 1 720 933,82 0,00					
042	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
	sections (4) (5)					
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00
	section (4)					
Total de	es recettes d'ordre de	0,00		0,00	0,00	0,00
fonctionnement						
	TOTAL 1739 700,03 0,00 1720 933,82 0,00					
			R	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	217 366,18
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 938 300,00

S'agissant des recettes de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 731 « fiscalité locale », il s'agit de la taxe GEMAPI. Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » correspond à la couverture de déficit prévisionnelle.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité d'approuver le budget annexe « GEMAPI » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

8/Vote du Budget annexe « O2S Sport Santé Bien être »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau précise que le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 693 758.15 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUI			II	
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REF	PORTS		A	
			1		
		DEPENSES	REC	ETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	22 000,00		16 858,15	
	+	+	,	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00	
REPORTS	and a literature de la continue di l'acceptant di l'acceptant de la continue di l'acceptant de la continue de la continue di l'acceptant de la continue de l	(si solde négatif)	(si sold	e positif)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		5 141,85	
	=	=		=	
	Total de la section d'investissement (2)	22 000,00		22 000,00	
		DEPENSES	REC	ETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	671 758,15		670 403,15	
	+	+	,	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00	
REPORTS		(si déficit)	(si ex	cédent)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0.00		1 355,00	
	=	=	!	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	671 758,15		671 758,15	
	TOTAL DU BUDGET (4)	693 758,15		693 758,15	

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	51 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses d'équipement	51 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	51 000.00	0.00	22 000,00	0.00	22 000,00
			2,22			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	les dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
d'inves	stissement					
	TOTAL	51 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
						+
		D	001 SOLDE D'EXECU	ITION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
		D	001 SOLDE D'EXECU	ITION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	= 0,00

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau précise qu'elles correspondent à l'achat de matériel sportif et informatique.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

_	·		TVESTISSEME			
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	4 000,00	0.00	3 000,00	0,00	3 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
	tiers (9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	4 000,00	0.00	3 000,00	0.00	3 000,00
				,		
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	27 352,09		6 687,15	0,00	6 687,15
040	Opérations ordre transf. entre	7 171,00		7 171,00	0,00	7 171,00
	sections (10) (11)					
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	34 523,09		13 858,15	0,00	13 858,15
_	TOTAL	20 500 00		40.050.45	0.00	40.050.45
	TOTAL	38 523,09	0,00	16 858,15	0,00	16 858,15
						+
		R 001	SOLDE D'EXECUTION	ON POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE	5 141,85
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 010 « dotations, fonds divers et réserves », il s'agit de la FCTVA. Concernant les recettes d'ordre au chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections », il s'agit d'amortissements.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)		
011	Charges à caractère général (3)	590 050,00	0.00	652 150,00	0.00	652 150,00		
012	Charges de personnel et frais	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00		
	assimilés (3)	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,	·	·			
014	Atténuations de produits	250,00	0,00	250,00	0,00	250,00		
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00		
	courante (sauf 6586) (3)	· ·	,		,			
6586	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	d'élus							
Total d	es dépenses de gestion courante	590 300,00	0,00	654 400,00	0,00	654 400,00		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00		
68	Dotations aux provisions,	1 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00		
	dépréciations (semi-budgétaires) (3)							
Total d	es dépenses réelles de	591 300,00	0,00	657 900,00	0,00	657 900,00		
fonctio	nnement							
023	Virement à la section	27 352,09		6 687,15	0.00	6 687,15		
	d'investissement (4)				•	-		
042	Opérations ordre transf. entre	7 171,00		7 171,00	0.00	7 171,00		
	sections (4) (5)			·	•	•		
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00		
	section (4)			·				
Total d	les dépenses d'ordre de	34 523,09		13 858,15	0,00	13 858,15		
fonctio	onnement			·				
	TOTAL	625 823,09	0,00	671 758,15	0,00	671 758,15		
						+		
			D	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00		
						=		
			TOTAL DES DEPEN	SES DE FONCTIONNE	EMENT CUMULEES	671 758,15		

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011, les « charges à caractère général », correspondent aux prestataires ateliers culinaires, au remplacement de coach, les contrats de blanchisserie, les prestataires APA, les soins oncologiques, l'entretien des locaux et le contrôle des équipements, sans omettre l'eau et l'électricité à noter la flambée des couts de l'énergie.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation avec les recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	130 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	495 823,09	0,00	520 403,15	0,00	520 403,15	
Total de	es recettes de gestion courante	625 823,09	0,00	670 403,15	0,00	670 403,15	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	625 823,09	0,00	670 403,15	0,00	670 403,15	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	625 823,09	0,00	670 403,15	0,00	670 403,15	
						+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						

S'agissant des recettes de fonctionnement du budget annexe « O2S Sport Santé Bien Être », Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes lors de la présentation par chapitre :

Au chapitre 70 « produits, services, domaines, ventes diverses » il s'agit de la vente de produits esthétiques, des abonnements et des cours à la séance. Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il s'agit de la couverture de déficit prévisionnelle.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions.

Monsieur Vincent Rousselin signale qu'une nouvelle fois le budget est déficitaire. Le déficit est d'un peu moins de 520.000 euros de prévision pour cette année, sans négliger les déficits précédents de 495.000 et 527.000. Il concède que ce déficit prévisionnel n'a pas réellement était réalisé. Cependant il émet une crainte concernant l'augmentation de ce déficit. Et explique qu'il votera donc contre ce budget qui augmente de manière chronique. Il ajoute comprendre que l'espoir est une augmentation du produit des ventes de l'ordre de plus de 20.000 euros, qui semble insuffisant pour combler le déficit.

Monsieur le président concède qu'il ne peut pas garantir que le déficit n'augmente pas. Il ne peut savoir ce que l'avenir réserve. Cependant, il rappelle que l'année précédente le déficit était de 50% de moins que ce qui avait était prévu. Il promet essayer de réduire le déficit et tendre vers l'équilibre. Il ne s'engage pas à émettre un budget excédentaire l'année suivante mais explique travailler sur la réduction du déficit depuis le lancement de cet équipement. Monsieur le président répond être prudent concernant l'augmentation du produit des ventes dans le cadre de la prévision budgétaire qui est présentée aujourd'hui.

Madame Isabelle Vanderberghe demande si l'investissement dans ce bâtiment était nécessaire étant donné le résultat du déficit observé aujourd'hui.

Monsieur le président affirme y croire. Etant donné l'installation prochaine de l'hôpital, de médecins et de dentistes s'installant sur le territoire, et souhaitant s'approcher de cet équipement. Ce lieu

représente un véritable atout pour un pôle de santé. Dans une autre hypothèse d'arrêt de la partie commerciale, en se limitant à la partie santé, le déficit serait plus étendu. Il explique avoir une politique de santé et souhaite la maintenir. Il précise que ce choix politique permet au territoire d'être de plus en plus attractif pour les médecins, même si ces éléments prennent du temps à se mettre en place. L'objectif est de s'orienter vers du sport sur ordonnance.

Monsieur Benoit Ozenne considère qu'il sera difficile de trouver un équilibre lorsque le produit de ventes représente 22% du budget de fonctionnement.

Monsieur le président répond que l'année prochaine une différence sera faite des parties santé et commerciale. Il rappelle avoir acquis cet équipement pour la santé, la continuité d'Hebdomnia avec les activités commerciales a permis d'éviter l'hémorragie dans un premier temps. Il indique travailler avec les deux Agences Régional de Santé afin de développer le sport sur ordonnance dans l'avenir. Le choix de cet achat aurait pu laisser un privé réalisé son investissement sans rapport avec la santé, ou un bâtiment en friche de plus sur le secteur.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'il existe encore des questions. Sans autre question, il est procédé au vote.

- Le Conseil Communautaire, décide, par :
- 34 voix pour
- 3 abstentions : par procuration Monsieur Aurélien D'hier (procuration portée par Mme Join) ; Monsieur Nicolas Catteau et Madame Dominique Mallet
- 10 voix contre: Monsieur Gilbert Deneufve; Madame Isabelle Vandenberghe; Monsieur Jean-Charles Vitaux, par procuration Madame Ghislaine Sire (procuration portée par M. Vitaux), Monsieur Jérôme Blondel, Monsieur Vincent Rousselin, Madame Monique Evrard et par procuration Madame Régine Douillet (procuration portée par Mme Evrard); Monsieur Yves Mainemarre et Monsieur Benoît Ozenne.

d'approuver le budget annexe « O2S Sport Santé bien être » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

9/Vote du Budget annexe « Hôpital et EHPAD »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau rappelle que le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 286 440 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET RE	PORTS		Α		
	DEPENSES	RECE	TTES		
Crádita d'investigacment vatés au titra du précent hudget (v comprie le compte 4000)			115 546,27		
creates a investissement votes an title an present budget (y compris le compte 1008)	00 220,00		115 540,27		
+	+		+		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	74 000,00		0,00		
	(si solde négatif)	(si solde	positif)		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0.00		24 673,73		
=	=		=		
Total de la section d'investissement (2)	140 220,00		140 220,00		
	J <u> </u>				
	DEDENGE	DECE	TTEE		
		RECE			
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	146 220,00		131 567,08		
+	+		+		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00		
	(si déficit)	(si exc	édent)		
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0.00		14 652,92		
=	=	:	=		
Total de la section de fonctionnement (3)	146 220,00		146 220,00		
TOTAL DU BUDGET (4)	286 440,00		286 440,00		
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET RE Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) + Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1) = Total de la section d'investissement (2) Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget + Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 002 Résultat de fonctionnement reporté (1) = Total de la section de fonctionnement (3)	Total de la section d'investissement votés au titre du présent budget Total de la section d'investissement votés au titre du présent budget Total de la section d'investissement votés au titre du présent budget Total de la section d'investissement (2) Total de la section d'investissement (3) Total de la section d'investissement (4) Total de la section d'investissement (5) Total de la section d'investissement (8) Total de la section d'investissement (9) Total de la section de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) Total de la section de fonctionnement reporté (1) Total de la section de fonctionnement (3)	Total de la section d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) Total de la section d'investissement votés au titre du présent budget Total de la section d'investissement (2) Total de la section d'investissement reporté (1) Total de la section d'investissement reporté (1) Total de la section d'investissement reporté (1) Total de la section d'investissement (2) Total de la section d'investissement (3) Total de la section d'investissement (4) Total de la section d'investissement (5) Total de la section d'investissement (8) Total de la section d'investissement (9) Total de la section de fonctionnement reporté (1) Total de la section de fonctionnement reporté (1) Total de la section de fonctionnement (3) Total de la section de fonctionnement (3)		

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	31 500,00	0,00	20 220,00	0,00	20 220,00
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compris opérations) (3) (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	600 000,00	74 000,00	0,00	0,00	74 000,00
22	opérations) (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (3) (4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	(y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	631 500,00	74 000,00	20 220,00	0,00	94 220,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	46 000,00	0,00	46 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de tiers (6)					
Total de	es dépenses réelles d'investissement	631 500,00	74 000,00	66 220,00	0,00	140 220,00
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
	sections (7)					
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
ı	tissement	ĺ		•	•	
			,			
	TOTAL	631 500,00	74 000,00	66 220,00	0.00	140 220,00
		2,22	-,	2,00	2,22	+
		D	001 SOLDE D'EXECU	JTION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
			TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISSI	EMENT CUMULEES	140 220,00
			. OTTLE DEG DET	220 22011001		110 220,00

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « Hôpital et EHPAD » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 20 « immobilisations incorporelles », il s'agit de la maitrise d'œuvre déclaration de projet et de frais d'insertion et de publicité. Au chapitre 21 « Immobilisations corporelles », il s'agit de l'acquisition de terrain, de frais et d'indemnités d'éviction.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Hôpital et EHPAD » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	le 138) (3)			•	-	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	631 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	631 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	49 326,27	0,00	49 326,27
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	49 326,27	0,00	49 326,27
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	631 500,00	0,00	49 326,27	0,00	49 326,27
		,				
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		66 220,00	0,00	66 220,00
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
041	sections (10) (11) Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	0,00		66 220,00	0,00	66 220,00
	TOTAL	631 500,00	0,00	115 546,27	0,00	115 546,27
						+
		R 001	SOLDE D'EXECUTION	ON POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE	24 673,73
						=
			TOTAL DES RECETT	ES D'INVESTISSEME	ENT CUMULEES	140 220,00

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 10 « Dotations fonds divers et réserves », il s'agit de l'affectation de résultat 2023.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « Hôpital-EHPAD » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Pour mémoire,	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL				
Chap.	Libellé	budget précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)				
011	Charges à caractère général (3)	60 000,00	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total de	es dépenses de gestion courante	60 000,00	0,00	47 000,00	0,00	47 000,00				
66	Charges financières	0,00	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00				
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00				
	es dépenses réelles de nnement	60 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00				
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		66 220,00	0,00	66 220,00				
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00				
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00				
	es dépenses d'ordre de nnement	0,00		66 220,00	0,00	66 220,00				
	TOTAL 60 000,00 0,00 146 220,00 0,00 146 220,00									
						+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00					
						=				
			TOTAL DES DEPEN	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 146 220,00						

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Hôpital-EHPAD » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », il s'agit de remboursement de frais à la CCVS, la gestion de dossier, les frais d'entretien et réparation, la communication et les transferts de charge. Au chapitre 66 des charges financières il s'agit des intérêts d'emprunts.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « Hôpital-EHPAD » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	60 000,00	0,00	131 567,08	0,00	131 567,08
Total de	es recettes de gestion courante	60 000,00	0,00	131 567,08	0,00	131 567,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	60 000,00	0,00	131 567,08	0,00	131 567,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es recettes d'ordre de nnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	60 000,00	0,00	131 567,08	0,00	131 567,08
						+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
			TOTAL DES RECET	TES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	146 220,00

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », il s'agit de la couverture de déficit prévisionnelle.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « Hôpital et EHPAD » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

10/Vote du Budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau précise que le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 7 511 700 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUI		II
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REP	PORTS	A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	275 000,00	275 000,00
	+	+	+
DEDODTO.	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	004 Calde d'avécution de la section d'investige ment reporté (4)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1) 0,00		0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	275 000,00	275 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 236 700,00	7 236 700,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	7 236 700,00	7 236 700,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	7 511 700,00	7 511 700,00

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compris opérations) (3) (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	0,00	0,00	231 000,00	0,00	231 000,00
	opérations) (3)					
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (3)					
	(4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
_	(y compris opérations) (3)					
	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	231 000,00	0,00	231 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	44 000,00	0,00	44 000,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	44 000,00	0,00	44 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de tiers (6)					
Total de	es dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	275 000,00	0,00	275 000,00
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
	sections (7)	,			•	-
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total di	es dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
	tissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	275 000,00	0,00	275 000,00
	3,00 0,00 0,00 0,00					
		D	001 SOLDE D'EXECU	JTION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
TOTAL DES DEL ENSES D'INVESTISSEMENT COMOLEES						

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 21 «immobilisations corporelles», il s'agit de caméras de surveillance en déchetterie, composteurs et bacs roulants. Au chapitre 21-81 «travaux divers», il s'agit d'investissement pour la plateforme de la déchetterie de Beauchamps, de caméras de surveillance et l'achat de composteurs.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	·	RECEITES DI	TTEOTIOOLINE			
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0.00	0,00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	le 138) (3)	-,	-,	-,	-,	_,
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0.00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0.00	0,00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	0.00	0.00	30 000.00	0.00	30 000,00
10	1068)	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total d	es recettes réelles d'investissement	0.00	0.00	30 000.00	0.00	30 000,00
					, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
021	Virement de la section de	0,00		59 750,00	0,00	59 750,00
	fonctionnement (10)					
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		185 250,00	0,00	185 250,00
	sections (10) (11)					
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	0,00		245 000,00	0,00	245 000,00
	TOTAL	0,00	0,00	275 000,00	0,00	275 000,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves », il s'agit de la FCTVA.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap. 011 012 014 016 017 65	Libellé Charges à caractère général (3) Charges de personnel et frais assimilés (3) Atténuations de produits APA RSA / Régularisations de RMI Autres charges de gestion	Pour mémoire, budget précédent (1) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Restes à réaliser N-1 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Propositions nouvelles (2) 6 987 200,00 500,00 0,00 0,00 0,00 0,00	Vote de l'assemblée 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	TOTAL (= RAR + vote) 6 987 200,00 500,00 0,00 0,00 0,00	
6586	courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total de	es dépenses de gestion courante	0,00	0,00	6 987 700,00	0,00	6 987 700,00	
66 67 68	Charges financières Charges spécifiques (3) Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00	2 000,00 500,00 1 500,00	0,00 0,00 0,00	2 000,00 500,00 1 500,00	
ll .	es dépenses réelles de nnement	0,00	0,00	6 991 700,00	0,00	6 991 700,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		59 750,00	0,00	59 750,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		185 250,00	0,00	185 250,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	es dépenses d'ordre de nnement	0,00		245 000,00	0,00	245 000,00	
	TOTAL 0,00 0,00 7 236 700,00 0,00 7 236 700,00						
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00						
			TOTAL DES DEPEN	SES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	7 236 700,00	

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », il s'agit du marché de collecte et de traitement des déchets, de l'étude d'optimisation en déchetterie, conception et impression des calendriers de collecte notamment.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « gestion des déchets ménagers et assimilés » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes	0,00	0,00	89 000,00	0,00	89 000,00	
	diverses						
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 855 518,00	0,00	4 855 518,00	
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00	
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	1 242 182,00	0,00	1 242 182,00	
igwdown	courante (3)						
	es recettes de gestion courante	0,00	0,00	7 236 700,00	0,00	7 236 700,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00	
	prov. (semi-budgétaires) (3)						
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	7 236 700,00	0,00	7 236 700,00	
042	Opérations ordre transf. entre	0.00		0.00	0.00	0,00	
	sections (4) (5)	-,		-,	-,	-,	
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00	
	section (4)						
Total de	es recettes d'ordre de	0,00		0,00	0,00	0,00	
fonction	nnement						
	TOTAL	0,00	0,00	7 236 700,00	0,00	7 236 700,00	
						+	
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
						=	
			TOTAL DES RECET	TES DE FONCTIONNI	EMENT CUMULEES	7 236 700,00	

Au chapitre 70 « produits et services domaine ventes diverses » il s'agit notamment de la vente des composteurs et de la redevance spéciale. Au chapitre 731 « fiscalité locale », il s'agit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la prise en compte du projet fiscal avec l'augmentation votée.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

- Le Conseil Communautaire, décide par :
- 40 voix pour,
- 7 abstentions: Monsieur Gilbert Deneufve, Madame Isabelle Vandenberghe, Monsieur Jean-Charles Vitaux, par procuration Madame Ghislaine Sire (procuration portée par M. Vitaux), Madame Monique Evrard et par procuration Madame Régine Douillet (procuration portée par Mme Evrard), Monsieur Vincent Rousselin.

d'approuver le budget annexe « Gestion des déchets ménagers et assimilés» pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

11/Vote du Budget annexe « Mobilité »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau précise que le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 865 500 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II						
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REP	PORTS	A				
		DEPENSES	RECETTE\$				
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	203 000,00	203 000,00				
	+	+	+				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	s à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 0,00					
REPORTS	004 Colde Novémbro de la costi de Novembro de 140	(si solde négatif)	(si solde positif)				
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	0,00				
	=	=	=				
	Total de la section d'investissement (2)	203 000,00	203 000,00				
		DEPENSES	RECETTES				
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	662 500,00	662 500,00				
	+	+	+				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00				
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)				
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00				
	-	=	=				
	Total de la section de fonctionnement (3)	662 500,00	662 500,00				
	TOTAL DU BUDGET (4)	865 500,00	865 500,00				

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
	204) (y compris opérations) (3)					
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
	compris opérations) (3) (8)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	0,00	0,00	93 000,00	0,00	93 000,00
	opérations) (3)					
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (3)					
J	(4)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(y compris opérations) (3)					
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	203 000,00	0,00	203 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (5)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de tiers (6)					
Total de	es dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	203 000,00	0,00	203 000,00
			,			
040	Opérations ordre transf. entre	0.00		0.00	0.00	0,00
	sections (7)	,		ŕ	•	,
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total di	es dépenses d'ordre	0,00		0,00	0.00	0,00
l .	tissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0.00	0.00	203 000.00	0.00	203 000,00
		-,	2,22		2,22	+
		D	001 SOLDE D'EXECU	JTION NEGATIF REP	ORTE OU ANTICIPE	0,00
						=
			TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES	203 000,00

Monsieur Jérémy Moreau précise concernant les investissements qu'ils concernent l'étude du schéma directeur vélo-mobilité; l'aménagement d'aires de stationnement; des panneaux de signalisation; et l'aide à l'achat de vélo électrique.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Mobilité » :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
	le 138) (3)				•	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	59 500,00	0,00	59 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	0,00	0,00	59 500,00	0,00	59 500,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)				_	
Total de	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	119 500,00	0,00	119 500,00
		,	,			
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		33 500,00	0,00	33 500,00
040	Opérations ordre transf. entre	0.00		50 000.00	0.00	50 000,00
	sections (10) (11)	,		•	,	
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	0,00		83 500,00	0,00	83 500,00
						ı
	TOTAL	0,00	0,00	203 000,00	0,00	203 000,00
						+
		R 001	SOLDE D'EXECUTION	ON POSITIF REPORT	E OU ANTICIPE	0,00
			TOTAL DES RECETT	ES D'INVESTISSEM	NT CUMULEES	203 000,00
			TOTAL DES RECETT	CO D HAYESTISSEMI	THE COMOLLES	203 000,00

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves », il s'agit du reversement de la taxe d'aménagement par les communes membres et de la FCTVA.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « Mobilité » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Pour mémoire,	5			TOTAL
Chap.	Libellé	budget	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		précédent (1)	N-1	nouvelles (2)	l'assemblée	(= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	499 000,00	0,00	499 000,00
012	Charges de personnel et frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	assimilés (3)					
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'élus					
Total de	es dépenses de gestion courante	0,00	0,00	579 000,00	0,00	579 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions,	0,00		0,00	0,00	0,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es dépenses réelles de	0,00	0,00	579 000,00	0,00	579 000,00
fonction	nnement					
023	Virement à la section	0,00		33 500,00	0,00	33 500,00
	d'investissement (4)					
042	Opérations ordre transf. entre	0,00		50 000,00	0,00	50 000,00
	sections (4) (5)					
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00
	section (4)					
Total d	es dépenses d'ordre de	0,00		83 500,00	0,00	83 500,00
fonctio	nnement					
	TOTAL	0,00	0,00	662 500,00	0,00	662 500,00
						+
			D	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	0,00
						=
			TOTAL DES DEPEN	SES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	662 500,00

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Mobilité » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 « charges à caractère général », il s'agit de la création de la ligne régulière du Transport à la demande avec la prévision d'une fourchette très large, l'opération Savoir Rouler et le remboursement de frais de personnel à la collectivité.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « Mobilité » :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
016	APA	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	diverses	,	·	•		
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	354 000,00	0,00	354 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	9 600,00	0,00	9 600,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	298 900,00	0,00	298 900,00
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	0,00	0,00	662 500,00	0,00	662 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	662 500,00	0,00	662 500,00
042	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00
,	sections (4) (5)					
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,00
	section (4)					
Total de	es recettes d'ordre de	0,00		0,00	0,00	0,00
fonction	nnement					
	TOTAL	0,00	0,00	662 500,00	0,00	662 500,00
						+
			R	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
						=
			TOTAL DES RECET	TES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	662 500,00

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 73 « fiscalité locale », il s'agit du versement mobilité à compter du 1er juillet 2024. Le chapitre 74 « dotations et participations » concerne la subvention génération vélo. Enfin au chapitre 75 « autres produits de gestion courante », c'est une couverture de déficit prévisionnelle.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « Mobilité » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

12/Vote du Budget annexe « Eau et Assainissement »

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Jérémy Moreau pour la présentation de ce point.

Monsieur Jérémy Moreau précise que ce budget suit la norme comptable M49 imputable au service public d'assainissement et de distribution d'eau potable. Le projet de budget annexe a été présenté en commission de finances, le 2 avril 2024. Ce budget tient compte des choix et des orientations exprimés lors du débat d'orientation budgétaire qui a été organisé lors de la séance du conseil communautaire du 12 mars 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 190 000 euros.

On peut en résumer la présentation de la manière suivante :

	EXPLOITATION				
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	50 000,00	50 000,00			
+	+	+			
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 0,00			
=	=	=			
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	50 000,00	50 000,00			
	INVESTISSEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	140 000,00	140 000,00			
+	+	+			
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)			
=	=	=			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	140 000,00	140 000,00			
	TOTAL				
	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION			

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des tableaux suivants :

DEPEN	ICEC	DZINI	/ECT	TOOLS	A E NIT
DEFEI	43C3	D III	v E J I	13351	

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	140 000,00

Lors de la présentation des dépenses d'investissements du budget annexe « Eau et Assainissement » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 20 « Immobilisation corporelles », il s'agit d'une étude de préfiguration de la prise de compétence.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes d'investissement du budget annexe « Eau et Assainissement » :

	RECETTES D'INVESTISSEMENT								
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)			
13	Subventions	0,00	0,00	88 000,00	0,00	88 000,00			
16	d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Т	otal des recettes d'équipement	0,00	0,00	88 000,00	0,00	88 000,00			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00			
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00			
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	des recettes réelles 'investissement	0,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00			
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		31 000,00	0,00	31 000,00			

Page 7

	Cté Com	munes des Villes Soeurs	s - EAU ET ASSAINIS	SSEMENT - BP (proje	et de budget) - 2024	
040	Opérat° ordre transfert	0,00		14 000,00	0,00	14 000,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
Total	des recettes d'ordre	0,00		45 000,00	0,00	45 000,00
	l'investissement					
	TOTAL	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						
	1					=
			TOTAL DES RECE	TTES D'INVESTISSE	MENT CHMILLEES	140 000 00

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves », il s'agit de la FCTVA. Concernant les recettes d'ordre du chapitre 040 « opérations d'ordre de transfert entre sections », elles correspondent à l'amortissement sur étude.

Monsieur Jérémy Moreau donne lecture des tableaux relatifs aux dépenses et recettes de fonctionnement du budget annexe « Eau et Assainissement » :

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 000,00		5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0.00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	14 000,00	14 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		31 000,00	31 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 000,00	45 000,00	50 000,00

	•
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00

Lors de la présentation des dépenses de fonctionnement du budget annexe « Eau et Assainissement » par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 011 « Charges à caractère général » il s'agit de remboursement de frais de personnel à la collectivité.

Monsieur Jérémy Moreau poursuit sa présentation en donnant lecture des recettes de fonctionnement du budget annexe « Eau et Assainissement » :

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 50 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 50 000,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	50 000,00	0,00	50 000,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
D-	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	50 000,00

Lors de sa présentation par chapitre, Monsieur Jérémy Moreau apporte les précisions suivantes :

Au chapitre 77 « produits exceptionnels », il s'agit de subvention exceptionnelle versée par le budget principal, pour la prise de compétence en 2026, le budget devra disposer d'une autonomie financière.

Monsieur le président précise qu'il s'agit principalement d'étude pour le moment.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, d'approuver le budget annexe « Eau et assainissement » pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

13/ Fonds d'accompagnement financier aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres : modification du règlement et validation de la programmation 2024

Monsieur le président rappelle que le Conseil Communautaire a décidé depuis 2019 la mise en place d'un dispositif de soutien financier et d'abondement aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres.

En 2024, une option est proposée afin de mettre en place un dispositif simplifié d'accès à un cofinancement communautaire. Sous réserve de la décision favorable du Conseil Communautaire, les communes qui le souhaitent pourraient donc bénéficier à la place du fonds de soutien d'une aide forfaitaire annuelle de 3.000 euros maximum en cochant une simple case dans le dossier de demande. Cette aide sera versée sur productions de justificatifs faisant état d'un montant maximal de 6.000 euros de dépenses d'investissement améliorant le cadre de vie.

Le Bureau communautaire s'est réuni le 7 mars 2024 aux fins d'analyse des dossiers déposées par les communes membres. Une proposition d'attribution a été transmise.

Il signale, que la commune d'Oust-Marest a souhaité actualiser un devis et qu'il convient uniquement de lire pour cette commune une subvention de 15.082,05 euros et non pas 13 442,10 euros, ce qui porte le total des financements aux communes à 1 676 711,90 euros.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

- Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité,
- De valider la mise en place de l'option « aide forfaitaire » (participation à hauteur de 50% des dépenses d'investissements concourant à l'amélioration du cadre de vie) dans les modalités rappelées ci-dessus
- D'attribuer au titre de la programmation 2024, les abondements financiers pour un montant total de 1 675 071,95 euros tels que repris et répartis dans le tableau repris en note de synthèse, la modification concernant la subvention d'Oust-Marest intégrée ci-dessous :

Porteur de projet	Objet de l'opération- ou aide forfaitaire annuelle	Proposition d'attribution au titre du FAC 2024	
ALLENAY	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00	
AULT	Acquisition de la maison médicale sise à Friaucourt	165 202,00	
BAROMESNIL	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00	
BEAUCHAMPS	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00	
BOUVAINCOURT-SUR- BRESLE	Développement du camping municipal les grands prés	18 551,95	
BUIGNY-LES- Gamaches	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00	
CRIEL-SUR-MER	Aménagement de sécurité routière - rue de la mer (RD 126)	117 789,90	
DARGNIES	Fin d'opération - traversée centre bourg	20 512,20	
EMBREVILLE	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00	
ETALONDES	Travaux requalification, sécurisation et gestion EP traversée de Mancheville	121 251,27	
EU	Rénovation énergétique et modernisation terrain rugby (continuité opération stade Franchet)	68 790,60	
FLOCQUES	Réhabilitation d'une maison en MAM	81 205,20	
FRIAUCOURT	Modernisation en leds de l'éclairage public	19 116,00	
GAMACHES	Requalification centre bourg - phase 1 - tranche1	201 589,67	
INCHEVILLE	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00	
LE MESNIL REAUME	Travaux de maitrise énergétique foyer rural	12 428,16	
LE TREPORT	Construction d'une salle omnisport (phase 2)	94 083,90	
LONGROY	Extension de l'école	Non éligible	
MELLEVILLE	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00	
MERS-LES-BAINS	Réhabilitation de la galerie commerciale Jules Barni (phase1)	360 000,00	

MILLEBOSC	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	11 672,00
MONCHY-SUR-EU	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00
OUST-MAREST	Réaménagement de la rue Jean Nadaud	15.082,05 euros
PONTS-ET-MARAIS		Pas de dossier déposé
ST PIERRE EN VAL	ST PIERRE EN VAL Effacement des réseaux- enfouissement et EP	
SAINT QUENTIN LA		
MOTTE	Création d'une salle multi accueil	300,000,00
SAINT REMY		
BOSCROCOURT	AIDE FORFAITAIRE	3 000,00
WOIGNARUE	Maitrise énergétique - travaux dans divers bâtiments	
WOIGNARUE	communaux	24 734,00

1 676 711,90 euros

- D'autoriser Monsieur le Président à liquider les sommes sur présentation des factures, et d'un état détaillé certifié par la DRFIP, et dans le respect des dispositions prévues par les précédentes délibérations du Conseil Communautaire
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte ou convention et à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.

14/ Fixation des attributions de compensation définitives pour l'année 2024

Monsieur le Président explique que la CLECT s'est réunie le 22 mars 2024 et propose, après évaluation des charges transférées, au Conseil Communautaire de valider :

- ⇒ les retenues suivantes :
- Financement du service informatique par toutes les communes membres,
- Participation pour la Commune de Criel-sur-Mer au financement de la compétence GEMAPI (évaluation partielle clause de revoyure maintenue)
 - ⇒ les restitutions suivantes :
- Compensation exceptionnelle pour nuisances environnementales pour la commune de Flocques.

Communes	Attributions de compensation PROVISOIRES pour l'année 2024 (délibération 5 décembre 2023)	Retenues sur AC Financement du service commun informatique (proposition CLECT 22/03/2024)	Restitution sur AC d'une compensation exceptionnelle pour nuisances environnementales (2nd parc éolien Flocques)	Reprise sur AC suite à l'évaluation partielle des charges transférées par la commune de Criel-sur-Mer dans le cadre de la GEMAPI**	Proposition d'attributions de compensation DEFINITIVES pour l'année 2024	Valeur de base des AC à prendre en compte pour l'année 2025 (sans reliquat)
Allenay	2 407	1348			1 059	1 059
Ault	3 191	3713			- 522	- 522
Baromesnil	10 532	1280			9 252	9 252
Beauchamps	295 467	2864			292 603	292 603
Bouvaincourt-sur- Bresle	- 6 355	2563			- 8918	- 8918
Buigny-les- Gamaches	1 228	1656			- 428	- 428
Criel-sur-Mer	111710	6541		28 242,37	76 927	76 927
Dargnies	130 143	3308			126 835	126 835
Embreville	106 646	2001			104 645	104 645
Etalondes	290 345	3048			287 297	287 297
Eu	1 620 145	4000			1 616 145	1 616 145

Flocques	27.422	2302				07.700
	27 492		55 472,50		80 663	36 738
Friaucourt	31 897	2288			29 609	29 609
Gamaches	706 430	6275			700 155	700 155
Incheville	91 414	3341			88 073	88 073
Le Mesnil Réaume	2 834	2499			335	335
Le Tréport	2 703 041	4000			2 699 041	2 699 041
Longroy	147 806	2146			145 660	145 660
Melleville	8 801	1382			7 419	7419
Mers-les-Bains	914 450	4000			910 450	910 450
Millebosc	- 1 836	1324			3 160	3 160
Monchy-sur-Eu	- 3018	2044			- 5 062	- 5 062
Oust-Marest	247 592	2133			245 459	245 459
Ponts-et-Marais	96 587	2546			94 041	94 04 1
St Pierre-en-Val	- 983	3102			4 085	4 085
St Quentin-la Motte	170 964	3525			167 439	167 439
St Rémy- Boscrocourt	26 358	2503			23 855	23 855
Woignarue	- 15 228	2470			- 17 698	- 17 698
TOTAL	7 720 060	80200	55 473	28 242	7 667 089	7 623 164

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, d'arrêter le montant définitif des attributions de compensation pour l'année 2024 conformément au tableau présenté ci-dessus, pour un montant total de 7.667.089 euros en 2024.

15/Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Beauchamps

Monsieur le président présente ce point à l'ordre du jour. Il renvoie les membres de l'assemblée à la note de synthèse, car il s'agit d'un sujet technique.

La mise en œuvre du projet de centrale solaire la commune de Beauchamps impliquait l'évolution du document d'urbanisme par une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

L'examen conjoint avec les personnes publiques et l'enquête publique ayant eu lieu, la modification du document peut aujourd'hui être approuvée par le Conseil communautaire.

Un avis favorable du commissaire enquêteur a été émis.

Monsieur le président cède la parole à Monsieur Jean-Charles Vitaux.

Monsieur Jean-Charles Vitaux précise que le projet consiste, sur un ancien bassin de décantation de la sucrerie, à intégrer une centrale solaire au sol, sur une surface de 8 hectares. Un changement de zonage était nécessaire pour ce projet. Une enquête publique du 15 janvier au 28 février a été réalisée. Et un avis favorable a donc été émis. Avec Monsieur le député Emmanuel Maquet ils ont rencontré le ministre de l'Industrie et de l'énergie. L'enjeu étant de déclarer ce projet d'utilité publique et collectif notamment pour lever les obstacles du schéma de cohérence territoriale.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

- Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité:
- D'approuver la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Beauchamps en vue de l'implantation d'une centrale solaire
- De charger Monsieur le Président de la réalisation des formalités d'opposabilité et de publicité telles que prescrites par le Code de l'urbanisme
- A titre subsidiaire, d'autoriser le Président à intervenir, par tout moyen, aux droits de cette décision, en cas de recours porté contre le document ou à la présente délibération l'approuvant.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte ou entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération
- De charger Monsieur le Président de téléverser le PLU approuvé sur le Géoportail de l'Urbanisme

La présente délibération sera exécutoire après transmission du dossier au Préfet territorialement compétent, après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué) et après dépôt du PLU approuvé sur le Géoportail de l'Urbanisme.

16/Approbation du Plan Local d'Urbanisme de Mers-les-Bains

Monsieur le président expose que la consultation des personnes publiques et l'enquête publique ayant eu lieu, le Plan Local d'Urbanisme de Mers-les-Bains lancé en 2014 peut aujourd'hui être approuvé.

Des modifications non-substantielles sont apportées au dossier de PLU arrêté pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, des observations du public et du rapport et conclusions du commissaire enquêteur, conformément au document de réponses aux PPA et à l'enquête publique. Ces remarques et les réponses qui y sont apportées sont annexées au projet de PLU.

C'est une procédure reprise au moment du transfert de compétence, c'est la dernière révision de PLU communal en espérant bien vite présenter le PLUI.

Monsieur le président cède la parole à Monsieur Michel Delépine.

Monsieur Michel Delépine se dit satisfait d'arriver au bout du parcours car durant de longues années le Règlement National d'Urbanisme est resté applicable. C'est agréable de se sentir plus maitre de la gestion de l'aménagement de son territoire. Le PLU représente un outil important pour tout élu qui souhaite un développement en harmonie et il faut souligner que les services de l'Etat ont qualifié le PLU de Mers de vertueux. Il remercie les services de la communauté de communes d'être parvenus, après plusieurs péripéties à un document qui tient la route. Concernant la pierre d'achoppement du casino, une position a été trouvée en bonne intelligence.

Monsieur le président répond qu'une rencontre avec M. Guivarch avait eu lieu. A l'époque, il avait acheté un terrain assez coûteux pour lui dire qu'aujourd'hui il ne peut plus s'étendre alors qu'il avait un projet vertueux. Le fait de ne pas avoir remblayé au bon moment, aujourd'hui c'est une zone humide. Les services de l'Etat ont été rigides et n'ont pas changé leur position. C'est un regret pour ce projet. Il précise que ce PLU sera le dernier. Il espère bientôt présenter le PLUI.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

• Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- D'approuver les modifications non-substantielles intervenant après enquête publique telles qu'annexées ;
- D'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mers-les-Bains en y intégrant les modifications non-substantielles intervenant après enquête publique ;
- De charger Monsieur le Président de la réalisation des formalités d'opposabilité et de publicité telles que prescrites par le Code de l'urbanisme
- A titre subsidiaire, d'autoriser le Président à intervenir, par tout moyen, aux droits de cette décision, en cas de recours porté contre le document ou à la présente délibération l'approuvant.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte ou entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération
- De charger Monsieur le Président de téléverser le PLU approuvé sur le Géoportail de l'Urbanisme

La présente délibération sera exécutoire après transmission du dossier au Préfet territorialement compétent, après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué) et après dépôt du PLU approuvé sur le Géoportail de l'Urbanisme.

17/Instauration du droit de préemption urbain simple et renforcé à Mers-les-Bains et délégation de celuici à la commune

Monsieur le Président expose que le PLU de la commune de Mers les Bains, étant approuvé, un droit de préemption urbain (DPU) au bénéfice de la commune peut être mis en place. Le DPU est le droit permettant à une personne publique d'acquérir prioritairement les biens immobiliers cédés sur une zone définie au préalable, en l'espèce en zone urbaine et à urbaniser, pour des raisons d'intérêt général. Il est dit « renforcé » lorsque la commune peut décider d'appliquer ce droit de préemption aux aliénations et cessions normalement exclues sur la totalité ou certaines parties du territoire.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

- Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité:
- D'instaurer un droit de préemption urbain renforcé (DPU) sur le territoire de la commune de Mers-les-Bains portant sur l'ensemble des zones urbaines et d'urbanisation future telles que délimitées par le PLU
- De déléguer ce droit de préemption à la commune de Mers-les-Bains
- D'inviter la commune à accepter cette délégation par délibération sur les zones susvisées. A cette occasion le Conseil Municipal pourra donner délégation au maire, ou à un autre de ses membres en cas d'empêchement de celui-ci, pour exercer le droit de préemption urbain, conformément à la réglementation en vigueur.
- De demander qu'une copie de l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pouvant présenter un intérêt communautaire soit transmise à la CCVS.
- De donner pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération et notamment de procéder aux règles d'opposabilité et de publicité nécessaire à sa mise en application, et de l'autorisation à signer tout acte ou à entreprendre toute démarche concourant à l'exécution de la présente délibération.

18 / Territoire engagé pour le logement – signature de la convention de financement

Monsieur le président présente que faisant suite à la circulaire du 21 novembre 2023 relatif à l'expérimentation « Territoires Engagés pour le Logement », les 4 EPCI suivants, à savoir : la Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime (CADM), la Communauté de communes Falaises du Talou (CCFT), la Communauté de communes Terroir de Caux (CCTC) et la Communauté de communes des Villes Sœurs (CCVS), ont souhaité candidater conjointement à ce programme.

Le Gouvernement a annoncé, le 14 février 2024, les 22 opérations d'aménagement lauréates du programme, dont celles de notre candidature conjointe.

Pour le territoire de la Communauté de communes des villes Sœurs, différents projets ont été proposés :

	Commune	Localisation	Opération	
1	Ault	ZAC du Moulinet	160 logements dont 40 en	
			résidence séniors	
2	Ault	Rue du 11 Novembre	70 logements collectifs	
3	Beauchamps	Route de Bouvaincourt	39 parcelles en accession et 4	
	·		logements résidence senior	
4	Criel-sur-Mer	Rue de Flocques	23 logements	
5	Criel-sur-Mer	Avenue de la Belgique	100 logements collectifs	
6	Criel-sur-Mer	Rue de la Libération	66 logements collectifs	
7	Criel-sur-Mer	Route d'Havelange	18 logements	
8	Embreville	Rue des Huguenots	31 logements	
9	Etalondes	Stades	40 à 50 logements individuels ou	
			collectifs dont sociaux	
10	Eυ	Rue du Mont Vitot	14 parcelles en accession	
11	Eυ	Avenue du Grand Parc	37 logements sociaux avec	
			prévision d'une extension	
			d'environ 45 logements sociaux	
12	Eu	Rue d'Aumale	92 logements	
13	Flocques	Lieu-dit « la Fermette »	16 logements	
14	Flocques	Route d'Etalondes	10 logements	
15	Le Tréport	Boulevard du Calvaire	20 logements en résidence jeune	
			travailleurs	
16	Le Tréport	Route de Mancheville	81 parcelles en accession	
17	Le Tréport	Terrasses / Dixon	Reconstruction des Terrasses	
			(reconstruction de 39 logements	
			in situ) et projet Dixon III (125	
			logements dont 102 logements	
			sociaux)	
18	Le Tréport	Rue de la Commune	16 logements locatifs	
19	Longroy	Friche Gare	30 logements sociaux	
20	Mers-les-Bains	Rue Buzeaux	3 Logements	
21	Mers-les-Bains	Impasse Cité Nationale	Résidence séniors	
22	Ponts-et-Marais	Friche SMURFIT	37 logements	
		TOTAL	1068 logements minimum	

Certains projets qui ne répondraient pas aux attentes ministérielles (projet, financement, délais calendaires) peuvent être amenés à disparaître de cette liste.

L'accompagnement de l'État se traduira par la signature d'une convention de financement entre les intercommunalités compétentes, les communes et les maîtres d'ouvrage des opérations. Ce contrat fixera les engagements réciproques des signataires pour respecter les calendriers et cibles de production de logements. La circulaire ministérielle acte une enveloppe de subvention de l'Etat ne pouvant excéder 5 M€ par lauréat, et, le cas échéant, une tranche conditionnelle.

Monsieur le président cède la parole à Monsieur Laurent Jacques.

Monsieur Laurent Jacques signale que les projets ci-dessus sont les projets proposés. Une réunion, avec Monsieur Alain Trouessin a eu lieu en sous-préfecture. Sur les 4 EPCI, il existe un peu plus de 2.000 logements proposés, ce qui représente environ 30 projets qui pourraient être retenus. Sans omettre que l'Etat a prévu 5 millions d'euros pour compenser les déficits. Il signale que cette somme sera limite pour financer ces logements. L'idée serait qu'il existe 2 ou 3 projets pour chaque EPCI qui soient retenus pour la convention finale, en espérant des avenants qui permettraient d'en ajouter. Les projets privés ne seront pas retenus. Les bailleurs sociaux ayant déjà des agréments, donc des budgets équilibrés, cela ne

rentrera pas dans cette convention. Cependant pour les communes ayant déjà investi dans l'aménagement cela peut être intégré.

Il explique que pour les 2.000 logements de prévu par les 4 EPCI, cela représente 210 millions d'euros de travaux d'investissements, dont 40 millions de déficit annoncé. Il conclue que les 5 millions de l'état ne vont pas changer grand-chose.

Il souligne cependant l'intérêt de travailler à 4 EPCI ensemble, qui donne un poids supplémentaire pour discuter avec les services de l'Etat (DDTM, ABF, DREAL). L'intérêt de rester uni et solidaire pour faire avancer l'ensemble du territoire, sur ces projets en dehors du cadre de l'EPR.

Il remercie les communes pour leur réactivité concernant les dossiers. Il remercie également la responsable de l'urbanisme réglementaire qui a travaillé sur ce dossier pour synthétiser et permettre la discussion avec les services de l'Etat.

Monsieur le président interroge l'assemblée afin de savoir s'ils ont des questions. Sans question, il est procédé au vote.

- Après en avoir délibéré, et toute question voulue ayant pu être posée, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :
- De prendre acte des opérations retenues par l'Etat au titre du programme « Territoires engagés pour le logement »
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante à venir précisant les engagements des signataires et les modalités de financement

19/ Questions et informations diverses

Remarques des conseillers communautaires

Monsieur Jean Claude Davergne prend la parole pour faire un point sur l'avancement du dossier de PCAET.

Il évoque :

- la réunion du 3 avril dernier concernant l'avancement du dossier PCAET qui n'a pas connu une grande audience, c'est pourquoi il propose de rencontrer les 28 communes pour faire le point sur les problématiques énergétiques et le changement climatique

Il propose de parler de la stratégie et des actions à réaliser, des outils à mettre en place et des financements, un diaporama sera à disposition si les communes ont réalisé ou souhaitent réaliser des investissements concernant la transition énergétique et les énergies renouvelables. Un point sera fait avec chacune des communes à ce sujet.

- Un planning de rendez-vous sera proposé très prochainement, en espérant rencontrer l'ensemble des communes d'ici la fin juin.

Monsieur le président signale que si déjà des projets ont été réalisés, il faut faire passer l'information afin d'en tenir compte et d'intégrer cela dans les objectifs de consommation énergétique de moins 50% en 2030.

Monsieur le président remercie l'assemblée pour les débats et le partage de point de vue car cela permet d'avancer.

La séance est levée à 20H31

Le Président Eddie FACQUE Le Secrétaire de séance Vincent ROUSSELIN